N°370 du mercredi 20 décembre 2023 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines



L'école au bord de la crise de nerfs

Dossier page 2

Depuis plusieurs semaines, les établissements scolaires sont au cœur de l'actualité. Ambiance délétère, manque de moyens, de personnel, les syndicats tirent la sonnette d'alarme.

YVELINES

Il s'attendait à un adolescent, il tombe sur les gendarmes

Faits divers page 14



Actu page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les animaux ont désormais droit à leur cimetière

POISSY
Le quartier Saint-Exupéry bientôt rénové ? **Page 6**

VALLEE DE SEINE
GPSEO présente ses projets au Salon de l'immobilier d'entreprise **Page 7**

VILLENNES-SUR-SEINE
Les Magicielles, des Wonder Women dans le désert **Page 12**

VALLEE DE SEINE
Un terrible accident sur l'A13 fait deux morts **Page 14**

VOLLEY-BALL
Coupe de France : les Conflanais font tomber Cannes **Page 16**

MEDAN
Lionel Burgun, l'aventurier des vitraux perdus **Page 18**

TRIEL-SUR-SEINE

Une « *vengeance* » au cœur du vote lors du dernier conseil municipal ?

Actu page 8



Actu page 6

POISSY

Un GrEEn campus centré sur l'environnement et l'humain



Actu page 9

LIMAY

La Ville signe un contrat local de santé pour faciliter l'accès aux soins

Cette édition est la dernière de l'année 2023,

Toute l'équipe de La Gazette vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Retrouvez La Gazette en Yvelines dans ses présentoirs comme sur internet à partir du mercredi 3 janvier prochain !

VALLEE DE SEINE

L'école au bord de la crise de nerfs

Depuis plusieurs semaines, les établissements scolaires sont au cœur de l'actualité. Ambiance délétère, manque de moyens, de personnel, les syndicats tirent la sonnette d'alarme.

AURELIEN BAYARD

Durant une semaine, les événements survenus au collège Jacques Cartier d'Issou ont nourri l'actualité, accentués par un autre survenu le même jour : le verdict des six mineurs impliqués dans l'affaire Samuel Paty. Si les débats ont tourné autour des valeurs républicaines, les lignes les plus importantes restent celles du courriel envoyé par l'équipe éducative aux parents d'élèves et qui ne mentionne en rien l'incident concernant l'œuvre d'art : « *Le mal-être perceptible, la multiplication des incidents et l'augmentation des cas de violence caractérisent désormais le quotidien de notre établissement.* » Coïncidence ou non, une dizaine de jours avant les faits, le 28 novembre, le syndicat FSU-SNUipp 78 lançait une alerte nationale. Selon eux, le point de rupture a été atteint et les écoles des Yvelines - comme celles des 102 autres départements - font face à une accumulation de difficultés inédites du fait de la dégradation des conditions de travail des personnels. Une dégradation tout d'abord provoquée par la difficulté de recruter des professeurs.

« *C'est le plus beau métier du monde* » clame Sandrine Lair, directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) au sein de l'académie de Versailles, « *mais les politiques ont fortement écorné cette image* » objecte Bastien Deschamps, co-secrétaire départemental au sein de la FSU-SNUipp 78 et également instituteur à l'école élémentaire Paul Raoul. Si les discours pour faire passer les instituteurs de fainéants sont nombreux, les données du Ministère de l'Éducation démontrent le contraire. Un enseignant travaille environ 42h par semaine et prend 28 jours de travail sur ses vacances. « *Ils ont tellement écorné la représentation de la profession que cela fait 3 ans qu'il manque entre 400 et 600 personnes par an dans l'académie de Versailles* » se lamente le syndicaliste. La DASEN partage le même constat : « *Nous peinons à remplir le concours pour obtenir des professeurs titulaires. Certains candidats s'inscrivent sur plusieurs académies et ne se présentent donc pas. Mais c'est un problème national.* » Toutefois, cela n'empêche pas d'avoir « *un enseignant derrière chaque classe* » comme le demande le Ministère.

Le professeur de CM2 tempère. S'il réalise le même constat, Bastien Deschamps avance que cela est permis grâce à l'utilisation complète de la brigade de remplacement. Alors que celle-ci devrait avoir quelques personnels titulaires remplaçants encore en réserve afin de palier les absences dues aux formations, malades, congés liés à l'arrivée d'un enfant… Le recrutement de contractuels a également réussi à combler les trous. « *Au mieux ils sont recrutés durant les grandes vacances et sont formés 4-5 jours alors que nous c'est 2 ans* » explique Bastien Deschamps, « *mais beaucoup déchantent car ce n'est pas un métier qui s'invente.* »

Il prend comme exemple le défilement de ce type de professeurs sur une classe de son établissement il y a quelques années ou à l'école Pierre Corneille de Gargenville, où un contractuel a démissionné peu de temps après la rentrée : « *Il a fallu répartir ses 30 élèves dans les 3 classes restantes, il y a 40 élèves par classe en maternelle.* » Sandrine Lair n'est pas du même avis, « *ce ne sont pas des professeurs au rabais !* ». La DASEN explique que le concours exceptionnel de 2022 réservé aux contractuels avec 15 mois d'ancienneté pour devenir professeur titulaire ont démontré qu'il y avait beaucoup de qualités. Par ailleurs, les effectifs sont même en croissance : sur les 350 présents lors de la rentrée scolaire 2023-2024, 200 étaient déjà là l'année dernière.



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Sandrine Lair, directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) au sein de l'académie de Versailles, constate également le problème de recrutement des professeurs.

Mais pour recruter plus, la question des salaires revient souvent sur la table. « *Un étudiant spécialisé en maths avec un BAC+5 va préférer émarger à 3000 euros dans une banque plutôt que 1800 euros en tant que professeur* » synthétise le syndicaliste. Et même s'il concède que les fortes augmentations du revenu des enseignants depuis septembre 2023 (174 à 251 € nets par mois dans le 1er degré, quels que soient leur statut, leur corps ou leur ancienneté ndlr), cela ne comble pas le retard pris depuis plus de 20 ans. : « *À cause du gel du point d'indice, les enseignants ont perdu 20 % de pouvoir d'achat.* »

L'inclusion, un défi qui manque de moyen

Autre situation qui les met en souffrance : l'inclusion des élèves en situation de handicap mental. « *Nous sommes pour car c'est une vraie avancée sociétale* » précise Bastien Deschamps, « *mais il ne faut pas une marche forcée sans y associer de véritables moyens.* » Parmi les revendications du syndicat, la demande d'unité spécialisée pour la prise en charge d'enfants neuroatypique – UEMA (unités d'enseignement maternelle autisme) et UEEA (unités d'enseignement élémentaire autisme) – où il n'y a que 10 élèves maximum par classe. « *Au sein d'une classe de 25, c'est intenable pour eux. Donc ce sont des gamins qui hurlent parce qu'ils sont en grande souffrance et les classes se transforment en cocotte-minute* » raconte-t-il. C'est ce qui s'est passé à Verneuil-sur-Seine dernièrement. Le 24 novembre, une majorité de parents d'élèves n'ont pas amené à l'heure leurs enfants à l'école Jean Jaurès pour dénoncer le manque de moyens dédiés à l'accompagnement de 2 enfants atteints de troubles du comportement en CP.

Cela implique de recruter des accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Le professeur de CM2 rapporte que le plafond d'emploi a été atteint cette année mais que l'académie a demandé plusieurs rallonges. « *Cela reste des métiers précaires – elles gagnent entre 700 et 800 euros pour 24h de travail – et c'est pour cela que nous demandons une vraie reconnaissance du métier avec des formations et la création d'un statut dans la fonction publique* » plaide le co-secrétaire départemental de la FSU-SNUipp 78. De plus, il faut également plus de places dans les instituts médicoéducatifs (IME), ce que les familles peinent à obtenir. Par ailleurs, Sandrine Lair insiste sur un nouveau profil d'élève, appelé éruptif, pas forcément défini comme en situation de handicap mais qui met tout de même l'école en situation de tension. « *Quand nous avons des enfants très complexes, nous ne pouvons pas décider une déscolarisation sans trouver des solutions alternatives* » explique-t-elle. Mais les tensions peuvent également provenir d'en dehors des établissements scolaires.



COLLEGE JACQUES CARTIER

Le collège Jacques Cartier d'Issou a été l'objet d'une polémique liée à une œuvre d'art mais les problèmes sont plus profonds.

« Un choc des savoirs »

« *Chacun doit rester à sa place. Le parent n'a pas à dire à un enseignant comment faire, on ne dit pas à un boulanger comment faire le pain* » s'agace la DASEN des Yvelines, qui évoque de plus en plus de remise en cause des cours dans le second degré. Même si elle tempère en rappelant que cela ne concerne qu'une minorité de parents, elle assure qu'elle n'hésitera pas à utiliser la protection fonctionnelle à chaque fois qu'il le faudra.

Le 5 décembre, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé une série de mesures pour provoquer son « *choc des savoirs* ». Tout d'abord en finir avec le tabou du redoublement. « *Oui la deuxième année d'un élève redoublant est toujours meilleure, mais la recherche en pédagogie démontre que les problèmes peuvent réapparaître les années suivantes* » s'offusque Bastien Deschamps. Selon lui, la vraie problématique est le traitement de la difficulté scolaire : « *Comment nous permettons à ces élèves de travailler en plus petit groupe avec des enseignants spécialisés dans la prise en charge de cette thématique ?* ». Il fustige notamment la destruction des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

De son côté, Sandrine Lair se veut rassurante. Elle assure avoir l'équivalent de 150 classes de ce type disponibles dans les Yvelines, « *un territoire où les RASED sont le plus important* », mais la directrice académique admet qu'il n'est pas uniforme sur tout le 78. Elle attend surtout les évolutions des modalités de recrutement. Depuis 2022, les concours du premier et du second degré sont accessibles après un bac+5 et le ministère situé rue de Grenelle envisagerait de les ramener en fin de licence, puis de former les lauréats sous statut de stagiaire pendant deux ans.

Cependant, l'ancien porte-parole du gouvernement a présenté fin septembre lors du budget 2024 de l'Éducation Nationale, un plan de suppression de 2500 postes d'enseignants, justifié par la baisse démographique du nombre d'élèves, estimée par le ministère à 83000 élèves en moins à la rentrée 2024. Et que les seules créations de postes seront pour limiter les groupes d'élèves de niveaux que le ministre veut mettre en place dans les collèges. ■

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les animaux ont désormais droit à leur cimetière

La Ville de Carrières-sous-Poissy inaugurait le premier columbarium des Yvelines, dans le parc de l'Hôtel de Ville, le samedi 16 décembre dernier.

MAXIME MOERLAND

82 % des propriétaires d'animaux considèrent leur animal comme un membre à part entière de leur famille. 26 % d'entre eux le voient comme un enfant, et 88 % déclarent l'aimer autant que leurs parents ou frères et sœurs, selon une enquête du site Wamiz sur les animaux de compagnie, réalisée en 2020. Alors pourquoi le deuil animalier est-il si peu considéré ? C'est la question que s'est posée la municipalité de Carrières-sous-Poissy, le maire Eddie Aït en tête. Jusqu'à parvenir à une décision : le Conseil municipal a approuvé, le 26 septembre dernier, la création d'un cimetière animalier au sein de la commune, qui a été inauguré ce samedi 16 décembre au sein du parc de l'Hôtel de Ville. Une initiative inédite dans les Yvelines.

Voir le premier columbarium du département naître à Carrières-sous-Poissy n'a rien d'étonnant, tant la Mairie a fait de la défense de la cause animale son cheval de bataille. « *Nous sommes engagés sur différents fronts tels que le bien-être, la lutte contre la maltraitance, l'inclusion de nos amies les bêtes au travail mais également chez nos commerçants, l'offre en structures adaptées avec le caniparc Hachiko…* énumère Eddie Aït. *Nous avons voulu aller plus loin en prenant en compte un aspect trop souvent délaissé : le deuil animalier* ».



VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Le columbarium est ouvert du 1er avril au 31 octobre de 7 h 30 à 20 h et du 1er novembre au 31 mars de 8 h 45 à 17 h 30.

Ce nouvel espace clôturé est installé à proximité de la plaque commémorative dédiée à la mémoire des animaux morts pour la France. Les familles ne souhaitant pas de crémation pour leur animal de compagnie pourront ainsi bénéficier d'un lieu de recueillement. Les concessions sont établies pour 3, 6 ou 9 ans renouvelables.

Les multiples actions de la municipalité en faveur de la cause animale ont d'ailleurs valu à Carrières-sous-Poissy d'être placée 5ème au classement « *Une ville pour les animaux 2023* », établi par l'association de défense des animaux L214. Et ce devant des agglomérations comme Bordeaux, Lille, Nice ou Paris. ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

La rénovation du puits artésien a débuté

Depuis la fin novembre, les travaux de rénovation du puits artésien ont débuté. Un engagement pris en septembre 2011 par la municipalité.


VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Le puits artésien, ouvrage historique de la ville de Carrières-sous-Poissy, est actuellement en train d'être rénové.

En septembre 2011, un prix départemental récompensait la Mairie pour sa volonté de redonner une seconde jeunesse au puits artésien de Carrières-sous-Poissy. Presque quinze ans plus tard, les travaux de rénovation ont enfin débuté. Depuis fin novembre, le puits est entouré d'échafaudages. Eddie Aït l'avait d'ailleurs annoncé à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre dernier et l'organisation par le Cercle d'Études Historiques et Archéologiques (CEHA) d'une conférence dédiée à l'histoire du puits artésien. « *Le patrimoine est un aspect important de notre identité carriéroise. Il est pour nous important de les valoriser de quelque manière que ce soit : organisation d'expositions ou de conférences, participation avec nos historiens amateurs d'ouvrages thématiques ou bien encore rénovation de lieux importants de notre histoire locale* » détaille l'édile carriérois.

Par ailleurs, une placette sera aménagée à proximité immédiate du bâtiment et permettra l'organisation d'événements festifs et culturels, une idée proposée et validée grâce au concours d'un CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). ■

EN BREF

POISSY

La CGT se rassemble devant la mairie pour conserver son local

Environ 150 personnes se sont mobilisées sur la place de la République, le lundi 12 décembre à Poissy, pour dénoncer l'exclusion du syndicat de son site historique situé sur l'avenue Blanche de Castille.

Ils ont été sommés de plier bagage avant le 31 décembre prochain. Pourtant, ils n'ont pas l'intention de se laisser faire. L'union locale CGT de Poissy Yvelines Nord est vent debout suite à la décision de la municipalité de Poissy de récupérer les locaux historiques du syndicat, situés sur l'avenue Blanche de Castille. Pour protester contre cette exclusion, pas moins de 150 personnes se sont réunies devant la mairie le lundi 12 décembre, à l'appel de la CGT… juste avant la tenue du conseil municipal.



@PCF78

Les élus pisciacais ont eu droit à un bel accueil avant le conseil municipal.

« Sans droit ni titre »

Pour la Ville, qui a communiqué la nouvelle à l'union locale par courrier, celle-ci occupe les locaux « *sans droit ni titre* » depuis plusieurs années, comme relaté chez nos confrères de *78Actu*. Le syndicat, qui réfute cette version, se dit toujours ouvert à l'échange. La municipalité souhaite remettre la main sur les locaux pour les mettre à la disposition du Secours Populaire, et ainsi y accueillir des personnes dans le besoin. « *Une aide d'autant plus fondamentale dans le contexte actuel* », a poursuivi la Ville. ■

YVELINES

Poissy, la ville yvelinoise à privilégier pour travailler à Paris

Le journal *Le Parisien* a publié, la semaine dernière, sa liste des villes à privilégier pour vivre dans les Yvelines tout en travaillant à la capitale.

Forte de sa proximité avec Paris, de son offre de transports conséquente et de son centre-ville revigoré, Poissy est la ville yvelinoise où il faut s'installer si l'on travaille à la capitale, selon *Le Parisien*. Dans son classement publié le 13 décembre dernier, le quotidien dresse un classement des communes à privilégier pour les personnes qui, comme 100 000 Yvelinois chaque jour, souhaitent habiter dans le 78 tout en ralliant Paris pour le travail.

Le futur RER E pas pris en compte

Derrière la cité Saint-Louis qui occupe la première place, on retrouve la commune de Gazeran et ses quelques 1 200 habitants, puis Sartrouville devant Carrières-sous-Poissy, Houilles, Orgeval ou encore Maurecourt. Il faut reculer à la 42ème place pour retrouver Les Mureaux, par exemple, ou même à la 47ème pour Mantes-la-Jolie.

Bien qu'il accorde une place importante aux transports, le classement ne prend pas en compte la future arrivée du RER E, qui devrait rebattre les cartes en proposant des temps de trajets nettement réduits jusqu'à la gare Saint-Lazare. ■


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Bien qu'il accorde une place importante aux transports, le classement ne prend pas en compte la future arrivée du RER E.

ACHERES

Le Pass local seniors distribué le 11 janvier

La distribution sera effectuée à la Résidence autonomie Georges Pompidou, au 2 rue Jean Jaurès le jeudi 11 janvier 2024 à Achères.

Le Pass local seniors délivré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Achères permet de bénéficier de la gratuité sur les lignes de bus n°A1, A2, 4 et 5 des lignes Transdev. Destiné aux Achéroises et Achérois à la retraite de plus de 65 ans et imposables, il sera distribué à la résidence autonomie Georges Pompidou, au 2 rue Jean Jaurès, le jeudi 11 janvier 2024 prochain.

Il faudra se munir de plusieurs documents

La municipalité précise cependant aux intéressés qu'il faudra se munir de plusieurs documents pour retirer son précieux sésame : il vous faudra en effet vous munir d'une carte d'identité, d'une photo, du dernier avis d'imposition, de la carte de transport ainsi que d'un justificatif de domicile à Achères. L'accueil se fera de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN IMAGE

POISSY

La Seine sort de son lit

Le mardi 12 décembre, au petit matin, les Pisciacaises et Pisciacais se sont réveillés en voyant les berges de Seine barricadées. Et pour cause : le fleuve a atteint 19,5 mètres de haut, soit plus de 2 mètres au-dessus de son niveau habituel. Si bien que deux jours plus tard, la Seine a été placée en vigilance jaune pour crue entre Paris et Conflans-Sainte-Honorine, même si on était encore bien loin du niveau atteint en 2018, quand elle avait dépassé de 5,42 mètres la cote habituelle. ■

LIMAY

La Ville mène une étude sur le fonctionnement du marché

Le bureau d'études AID, spécialisé dans l'urbanisme commercial, a été mandaté par la Mairie pour mener une étude sur le fonctionnement actuel du marché.

Que pensez-vous du marché alimentaire de Limay ? La municipalité veut connaître votre avis, et a mandaté le bureau d'étude AID, spécialisé dans l'urbanisme commercial, pour lancer une enquête en ligne et recueillir vos suggestions et autres remarques.

Donnez vos suggestions et autres remarques

Cette démarche s'inscrit dans le programme « *Action cœur de ville* » lancé par la Mairie : celui-ci doit permettre d'améliorer la vitalité du centre-ville. « *La dynamique commerciale, à laquelle le marché alimentaire contribue est un élément essentiel pour l'animation et la vie du centre-ville* », a précisé la Ville dans un communiqué. L'enquête en ligne est à retrouver sur le site internet de la municipalité (ville-limay.fr). ■



POISSY

Un GrEEn campus centré sur l'environnement et l'humain

À un an de l'ouverture officielle, Stellantis présentait son GrEEn Campus au ministre du Travail Olivier Dussopt, présent le 14 décembre à Poissy pour la pose symbolique du 800ème poteau.

AURELIEN BAYARD

L'histoire entre l'industrie automobile et Poissy continue son bonhomme de chemin sur l'autoroute de l'amour. Le 14 décembre, le groupe Stellantis avait convié officiels et partenaires pour la pose du 800ème poteau – un de plus parmi les 1600 que comptera l'entièreté du projet - de son GrEEn Campus. Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, était même de la partie. L'homme aux cinquante pompes et autant d'abdominaux avant 6h30 était d'ailleurs très enthousiaste : « *c'est un site exemplaire grâce à ses matériaux biosourcés et bas carbone.* » De plus, il y voit un symbole avec le plan France 2030 annoncé par l'État en octobre devant permettre à l'industrie française de rattraper son retard, d'investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique.

En effet, les 8 bâtiments répartis sur les 72 000 m² du campus serviront principalement pour la recherche et développement ainsi que les moyens d'essais et les activités tertiaires, le tout centré sur le développement durable. « *L'électrification est un sujet majeur* » explique Luc Chatel, président de la Plateforme automobile, « *avec les voitures essence, 80 % des émissions de CO2 sont émises lors de l'utilisation et 20 % lors de la construction, c'est l'inverse pour les véhicules électriques. L'ensemble de la chaîne de valeur doit donc devenir neutre.* »

Par ailleurs, si le premier « *E* » de ce campus GrEEn représente la problématique environnementale, le second signifie « *employés* ». « *L'organisation du travail est repensée puisque environ 4 000 salariés seront présents sur le site* » annonce Xavier Chéreau, le directeur des ressources humaines et de la transformation de Stellantis. Toutefois, est-ce que ce bien-être au travail ne sera seulement ressenti que par les futures professions intellectuelle présentes sur ce site ? Il y a 1 mois, à quelques rues du futur campus, les salariés de l'usine de Poissy étaient en grève à cause de la suppression d'une équipe de nuit...

Pour éviter les restructurations et les plans de licenciement, Olivier Dussopt a rappelé l'investissement massif prévu dans le plan France 2030 consacré à la formation. « *2,7 milliards sont alloués pour inventer les métiers de demain* » explique le ministre du Travail, « *et le co-financement des politiques de Région pour la formation des demandeurs d'emploi va changer.* » Auparavant, il fallait avoir un diplôme inférieur au BAC. Dorénavant, ce sera inférieur à BAC+2 pour les moins de 26 ans et sans aucune condition pour les allocataires du RSA, en situation de handicap ou les plus de 55 ans. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Olivier Dussopt était présent lors de la pose du 800ème poteau du GrEEn Campus de Stellantis, un des quatre que comptera dans le monde le groupe automobile.

EN BREF

POISSY

Le quartier Saint-Exupéry bientôt rénové ?

La Ville de Poissy s'est portée candidate auprès du Département des Yvelines afin de bénéficier du programme Prior'Yvelines, et ainsi transformer le quartier Saint-Exupéry.



VILLE DE POISSY

C'est ce dispositif qui permet le vaste projet de transformation du quartier Beauregard.

Après le quartier Beauregard, place à Saint-Exupéry ? La municipalité souhaite en tout cas que celui-ci bénéficie de la même transformation. La maire Sandrine Berno dos Santos a annoncé lors du dernier conseil municipal que la Ville se portait candidate auprès du Département des Yvelines pour bénéficier du programme de rénovation urbaine Prior'Yvelines, qui permet de soutenir des projets de transformation d'ensemble (habitat, voirie, équipement) des quartiers fragilisés. Le volet « *rénovation urbaine* » de Prior'Yvelines s'adresse aux communes disposant d'un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), d'un Quartier en Veille Active (QVA) ou d'un nouveau quartier identifié dans la géographie prioritaire du Département comme présentant une dégradation des indicateurs socio-économiques et des dysfonctionnements urbains. C'est ce dispositif qui permet le vaste projet de transformation du quartier Beauregard qui, actuellement bénéficie d'une rénovation des logements sociaux Les Résidences Yvelines Essonne, avant de nombreux travaux à venir à partir de 2025, avec entre autres l'aménagement des espaces extérieurs,la réhabilitation du centre social André Malraux et la construction de logements neufs. ■

INDISCRETS

Le conseil municipal du 11 décembre n'a pas été de tout repos pour Laurent Brosse. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a été interpellé par Roderick, militant écologiste natif de la commune, qui a rappelé via une pancarte la condamnation en première instance de l'édile pour des faits de harcèlement, agression sexuelle et séquestration sur son ex-compagne, rappelle *Le Parisien*. « *Brosse démission !* » pouvait-on lire sur la-dite pancarte.

L'élu, qui a fait appel, peut continuer à exercer ses fonctions et ainsi présider le conseil municipal. « *C'est un scandale qu'il soit toujours en poste*, a déclaré Roderick au quotidien. *Nos élus ont un devoir d'exemplarité et j'attends d'eux qu'ils sachent reconnaître leurs torts, surtout lorsque les faits sont graves* ». Le leader de l'opposition sans étiquette, Hippolyte Djizanne-Djakeun, avait même inscrit à l'ordre du jour son vœu de « *démission du maire* », avant que Laurent Brosse ne le retire au dernier moment, toujours selon *Le Parisien*. ■

Le député de la 8ème circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas, a été rappelé à l'ordre par la présidente de l'Assemblée Nationale Yaël Braun-Pivet, juste après le vote de la motion de rejet sur la loi immigration. Il fait partie des 7 députés, dont 6 de gauche, à avoir été visés par la présidence de l'institution qui a déclaré vouloir mettre un terme à une « *dérive des comportements* » à la chambre basse. « *Je conteste fermement la sanction de « rappel à l'ordre » qui m'est infligée par la présidente de l'Assemblée nationale*, a posté l'élu yvelinois sur X (ex-Twitter). *Dans quel régime sanctionne-t-on un parlementaire sans même qu'il sache ce qu'on lui reproche ni qu'il ait la possibilité de s'expliquer ?* » ■

Le groupe d'opposition « *Réunis pour Carrières* » s'est étonné, par la voix de ses élus Khadija Gamraoui et Anthony Effroy, que la municipalité ait mis un terme à la retransmission en ligne des conseils municipaux, et ce malgré les « *sommes investies dans le matériel de captation vidéo* », soit 15000 euros selon eux. De son côté, Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy, précise que « *le matériel est utilisé à d'autres occasions, dont pour les questions de jumelage* », et justifie l'arrêt des retransmissions par le faible nombre de spectateurs, « *une quinzaine* » selon lui. Tout en ajoutant que « *les rapports des conseils municipaux sont retranscrits tels quels sur le site de la Ville, sans édulcorer les dialogues* ». ■

---

5 ans après, il est revenu comme si de rien était. Une famille a eu la surprise de retrouver son chien Gicu à Chapet après 5 années de fugue le vendredi 15 décembre, comme le rapporte *Le Parisien*. Après s'être échappé au mois de septembre 2018 à Paris, il arpente le XVème, puis le XIème arrondissement, jusqu'à faire une apparition à Verneuil-sur-Seine, puis aux Mureaux. Il trace sa route jusqu'à Chapet, où plusieurs signalements remontent jusqu'à sa famille, qui habite toujours à Paris. Pendant plusieurs années, Gicu fait sa vie dans la nature, jusqu'à ce que de fil en aiguille, le chien se laisse attraper. Il n'est pas retourné dans le tumulte parisien pour autant : il a pris ses quartiers chez une chapetoise, et passe enfin ses nuits au chaud. ■



VALLEE DE SEINE

Réindustrialisation : GPSEO présente ses projets au Salon de l'immobilier d'entreprise

Du 12 au 14 décembre, la Communauté urbaine tenait un stand au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI), au Palais des congrès de Paris, pour présenter son offre immobilière et les projets à venir sur le territoire.

MAXIME MOERLAND

C'est l'événement de référence pour les acteurs de la filière immobilière en France. Le Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) se déroulait au Palais des congrès de Paris la semaine dernière, du 12 au 14 décembre, et comme à l'accoutumée, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) y tenait un stand aux côtés de l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA). L'occasion de présenter l'offre immobilière du territoire, mais aussi d'annoncer différents projets qui vont voir le jour dans les mois et années à venir.

À commencer par la signature de la phase 2 de développement du Thésée DataCenter, à Aubergenville, dédié à l'hébergement informatique de confiance, ainsi que le lancement de la deuxième phase du projet de Parc d'Activité Économique de Flins, développé par l'opérateur Spirit : celle-ci vient doubler la surface de plancher créée (10000 m²) et portera le nombre d'emplois à environ 230.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le projet d'extension du parc d'activités des Hauts-Reposoirs se précise.

Yann Perron, vice-président de GPSEO et maire de Gargenville, a également présenté le pôle industriel des Hauts-Reposoirs à Limay, qui regroupe déjà 4900 salariés sur ses 400 hectares d'entreprises. L'occasion d'annoncer le lancement officiel de la consultation d'un foncier de 15 hectares destiné à accueillir de nouvelles activités industrielles sur le site.

Le mercredi 13 décembre, l'équipe de Diderot Real Estate s'est également invitée sur le stand de la Communauté urbaine pour lever le voile sur le projet d'implantation de France Boissons, au sein du parc d'activités des Graviers, à Buchelay. Cette opération, qui permettra l'implantation de 150 emplois lors de sa livraison à la fin de l'année 2024, porte sur la création d'un centre de distribution d'une surface de plancher de 19000 m² et d'une houblonnière en partenariat avec l'entreprise Merci Raymond. ■

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Pour éviter les débordements, les futurs mariés devront signer une charte

À l'image de Poissy ou de Carrières-sous-Poissy, la Ville de Verneuil-sur-Seine demande désormais aux futurs époux et leurs invités de respecter plusieurs engagements, sous peine d'être pénalisés.


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette charte s'accompagne d'une caution de 1000 euros par chèque qui sera déposée au moment de la constitution du dossier.

Depuis le début du mois de décembre, la Mairie a serré la vis en ce qui concerne les cérémonies de mariages. Las des comportements agressifs, des cortèges bruyants et dangereux et des retards, le conseil municipal a voté l'élaboration d'une charte de bonne conduite à destination des futurs mariés et de leurs invités. Celle-ci s'accompagne d'une caution de 1000 euros par chèque qui sera déposée au moment de la constitution du dossier, et qui permettra de couvrir les éventuels frais supplémentaires : 400 euros seront facturés par 30 minutes de retard, 500 euros en cas de besoin de remise en état des biens communaux, et 100 euros de frais si une société de nettoyage doit être dépêchée en raison de jets excessifs d'objets, comme des confettis, du riz ou des pétales en plastique.

Il est également proposé de prévoir la facturation d'une somme forfaitaire de 400 euros, en cas d'annulation d'une cérémonie, par les futurs mariés, sans que la commune n'en soit informée. « *Un mariage doit rester un moment de joie et non de débordement* », conclut la municipalité. ■

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Une famille de sangliers en balade dans les rues chantelouvaises

Un habitant de Chanteloup-les-Vignes a fait une rencontre inhabituelle la semaine dernière : une mère sanglier avec ses marcassins, se promenant en plein jour au milieu des habitations.



VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

Plusieurs habitants ont croisé la route de la famille, en quête d'un endroit calme où s'installer.

Est-ce une énième tentative de démarchage ? Une nouvelle façon de faire de la collecte en porte-à-porte ? Ou une visite pour l'achat d'un pavillon ? Non, rien de tout ça, juste une famille de sangliers arpentant tranquillement un quartier résidentiel de la commune de Chanteloup-les-Vignes. La photo, qui a beaucoup fait sourire sur les réseaux sociaux, a été prise par un habitant puis partagée par la Ville sur sa page Facebook la semaine dernière, provoquant plusieurs centaines de réactions, souvent amusées, parfois désemparées de voir ces pauvres bêtes errer en ville.

Certains habitants semblent même avoir reçu la visite de la petite famille, et ont livré leur témoignage sur les réseaux sociaux. « *Ils ont saccagé tout mon jardin* », témoigne une Chantelouvaise désabusée, tandis qu'un autre riverain affirme, lui aussi, avoir reçu leur visite deux nuits plus tôt. Il reste désormais à espérer que la mère et ses petits marcassins ont pu retourner à leur habitat naturel sans encombre. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des vacances sportives pour les enfants pendant les fêtes

La Ville a présenté le programme de Sport Passion, qui propose de nombreuses activités sportives aux enfants du 26 décembre au 5 janvier au complexe David Douillet, au Phénix et à la salle d'escalade Block'Out.

Après s'être goinfrés lors du repas de Noël, les jeunes Chantelouvaises et Chantelouvais pourront se dépenser dès le lendemain grâce au programme Sport Passion : du 26 décembre au 5 janvier, de nombreuses activités sportives seront proposées au complexe sportif David Douillet, au Phénix et à la salle d'escalade Block'Out.

Futsal, gymnastique, ultimate frisbee ou encore athlétisme seront de la partie, ainsi que des sports à découvrir comme la thèque, le kinball ou le tchoukball (mélange de handball et de volley). Les inscriptions sont obligatoires auprès du service des sports, par téléphone au 01 39 70 32 14. Les inscriptions pour la semaine du 26 au 29 décembre se clôturent ce vendredi 22 décembre, tandis que pour celles du 1er au 5 janvier, vous avez jusqu'au 29 décembre. La Mairie précise qu'elle ne pourra plus accepter de nouveaux participants si le nombre d'inscrits est supérieur à 100 enfants. ■



VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les inscriptions sont obligatoires auprès du service des sports, par téléphone au 01 39 70 32 14.

TRIEL-SUR-SEINE

Une « *vengeance* » au cœur du vote lors du dernier conseil municipal ?

Le conseil municipal a voté contre une autorisation de financement lors de la séance du 12 décembre, à 17 voix contre 16. Le maire Cédric Aoun dénonce une « *vengeance* » de l'un de ses adjoints.

MAXIME MOERLAND

Abus de pouvoir ? Vengeance ? Les accusations vont bon train depuis le conseil municipal houleux qui s'est tenu à Triel-sur-Seine, le mardi 12 décembre dernier. Il faut dire que ce n'est pas le premier : depuis de nombreux mois et le départ de plusieurs membres de la majorité vers l'opposition, les débats tendus sont légion, et cette dernière séance n'a pas dérogé à la règle.

Avec 17 voix contre 16, le conseil municipal a voté contre une délibération visant à « *autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent* ». La somme de 2 074 649,61 euros devait permettre, entre autre, le lancement de plusieurs travaux au Cosec, au Pôle culturel mais aussi la création de pistes cyclables, d'équipements sportifs ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques. Des projets qui, selon l'opposition, n'ont jamais été présentés en conseil municipal.

Ce désaveu a été provoqué par le vote « *contre* » de membres de la majorité comme Catherine Evano, qui avait le pouvoir de la première adjointe Valérie Lefuel Duval, et de l'adjoint à la sécurité Pascal Gilles. Selon le maire, ce dernier aurait voté contre par « *vengeance* » : en effet, Cédric Aoun a accordé la protection fonctionnelle à deux agents de la police municipale, dont un qui aurait porté plainte contre l'élu en question. Ce qui aurait été mal vécu par l'élu. « *Il a planté l'autorisation budgétaire à cause des dysfonctionnements de son service* », accuse le maire. Pascal Gilles instaurerait un « *climat délétère* » au sein de la Police Municipale, et aurait organisé des séances de tir pour des policiers municipaux et des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), le tout sans en avoir les qualifications.

L'intéressé assure, lui, être l'objet d'« *accusations totalement infondées* ». « *Le climat délétère existe depuis longtemps, j'avais demandé au maire et à la direction générale des services de s'en occuper mais rien n'a été fait* », se défend-il. Au sujet des séances de tir, il assure que les « *séances obligatoires par le CNFPT étaient très cadrées* », et qu'« *il avait été décidé avec le maire que des séances supplémentaires puissent être organisées à charge de la municipalité* ». « *Je travaille pour différentes associations de police reconnues mondialement, je pratique depuis plus de 30 ans* », ajoute-t-il. L'élu s'étonne d'ailleurs que la protection fonctionnelle soit attribuée « *sans prendre en compte l'avis de tous les agents* ».

Cédric Aoun maintient de son côté que « *des agents se plaignent de son comportement depuis des mois* », et que Pascal Gilles aurait demandé le départ du chef de la police municipale « *parce qu'ils ne s'entendaient pas* ». S'il est difficile de démêler le vrai du faux dans la cacophonie trielloise, une chose est sûre : un nouveau conseil municipal va se tenir ce vendredi 22 décembre, à 8 h du matin, afin de refaire voter les élus sur la délibération en question. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Un nouveau conseil municipal va se tenir ce vendredi à 8 h du matin, afin de refaire voter les élus sur la délibération en question.

EN BREF

ANDRESY

Une soirée contre le racisme le 12 janvier

À l'occasion des Assises de la Jeunesse, le service jeunesse d'Andrésy organise une soirée sur le thème du racisme, le vendredi 12 janvier, à l'Espace Julien-Green de 18 h 30 à 21 h 30.

La jeunesse Andrésienne se mobilise contre le racisme et vous propose de participer à son assise : « *Agissons contre le racisme !* », qui aura lieu dans la soirée du vendredi 12 janvier 2024 à l'Espace Julien Green.

En partenariat avec la Ligue des droits de l'homme et le Conseil municipal des jeunes (CMJ), les Andrésiennes et Andrésiens sont invités à prendre part à différents débats et échanges, avec notamment la présence de la députée des Yvelines Nadia Hai, et de l'avocate et membre du bureau national de la Ligue Nathalie Tehio. Outre la conférence et les débats, seront au programme une animation de freestyle football, la diffusion d'un micro-trottoir et d'un talk-show, ainsi qu'un spectacle autour du racisme. L'entrée est libre et sur inscription auprès du service Andrésy Jeunesse et de l'Espace de Vie Sociale (EVS), au 06 68 92 93 89 ou par mail à jeunesse@andresy.com. ■

EN BREF

ANDRESY

La Police Municipale va expérimenter la semaine de 4 jours

Le conseil municipal a voté, le mercredi 13 décembre dernier, le passage à la semaine de 4 jours à titre expérimental pour la police municipale.

Finies les journées de 7 h 30 5 fois par semaine : en 2024, les effectifs de la Police Municipale d'Andrésy vont expérimenter la semaine de 4 jours. Ainsi, deux brigades de 2 et 5 agents arpenteront les rues andrésiennes toute la semaine, respectivement de 7 h à 17 h et de 9 h à 19 h.

Avec cette nouvelle formule, les policiers municipaux travailleront 4 fois 10 heures par semaine pendant 3 semaines, puis seulement 3 jours pendant la quatrième semaine du mois, sans parler des 4 h de permanence un samedi matin toutes les 4 semaines. Le temps de travail total sur une semaine restera donc le même.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Avec cette nouvelle formule, les policiers municipaux travailleront 4 fois 10 heures par semaine pendant 3 semaines, puis seulement 3 jours pendant la quatrième semaine du mois.

« *Le service de la Police Municipale a proposé de se réorganiser pour qu'il soit plus efficace, plus attractif en terme de recrutement, et pour corriger les soucis qu'ils peuvent avoir*, a déclaré le maire Lionel Wastl lors du conseil municipal. *L'organisation actuelle pose problème, puisqu'une brigade ne fonctionne que s'il y a deux agents. S'il en manque un, une brigade saute* ». En effet, jusqu'à aujourd'hui, le service était composé de 3 brigades : 2 composées de 2 agents, et une de 3 agents.

La seule différence, c'est que les patrouilles s'arrêteront à 19 h au lieu de 20h. « *On a des statistiques de délits et de délinquances, ça baisse beaucoup après 19 h, ça a été travaillé avec eux*, assure le maire. *Ils seront plus présents sur le terrain en journée qu'avant* ». ■



LIMAY

La Ville signe un contrat local de santé pour faciliter l'accès aux soins

La municipalité a officiellement paraphé son engagement pour lutter contre la désertification médicale, grâce à un contrat local de santé qui permettra de coordonner les différents acteurs de santé.

MAXIME MOERLAND

Des représentants de l'ARS, des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), de la CPAM mais aussi de la Préfecture étaient réunis dans la salle des mariages de la mairie de Limay pour signer le premier contrat local de santé pour la commune, et le huitième du département. En théorie, celui-ci doit permettre de faciliter l'accès aux soins pour les Limayennes et Limayens, en coordonnant les différents acteurs cités plus haut, auxquels s'ajoutent le Département et le Groupement Hospitalier du territoire des Yvelines Nord.

Le contrat doit d'abord permettre d'optimiser l'offre de santé, afin de rendre la commue attractive pour les médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. C'est en ce sens que la Maison de santé intercommunale a été inaugurée il y a maintenant 2 ans. « *On n'a pas attendu de signer le contrat pour mener des actions*, souligne le maire Djamel Nedjar. *L'idée c'est de faire venir des médecins avec une patientèle vide. On a eu une nouvelle médecin qui est arrivée il y a quelques mois, et qui a repris la patientèle des deux médecins précédents. On attend un troisième généraliste qui pourrait venir dans les prochains mois. On a désormais deux orthophonistes, ce qui est une denrée rare* ».

Le contrat local de santé doit également rendre plus lisibles les supports de communication, et multiplier les permanences des différents acteurs de santé, « *pour qu'au delà des outils de formation, on ait des gens physiques* », souligne David Hanchard, pilote du contrat local de santé pour la Ville. Tout en luttant contre les freins d'accès à la santé, que ce soit en accompagnant les habitants face à la dématérialisation, ou en aidant les personnes ne maîtrisant pas le français. Sans parler des actions de sensibilisation : 3 journées « *Limay se refait une santé* » se sont déroulées dans ce cadre à l'espace culturel Christiane Faure, depuis début novembre, pour aborder le sujet du diabète, des maladies rénales et de la santé des femmes.

« *On a des touches pour faire venir un cabinet dentaire, on est en négociations* », ajoute le maire. L'année prochaine, des actions sont également prévues pour aborder le sujet de la santé mentale. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Le contrat doit d'abord permettre d'optimiser l'offre de santé, afin de rendre la commue attractive pour les médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes.

EN BREF

LIMAY

Morgan Charrière et Julina Nilusma présents pour les fêtes de fin d'année du centre social

Le samedi 23 décembre, le centre social municipal organise ses festivités. Au programme, atelier maquillage, spectacle de clown magicien et une rencontre avec deux grands sportifs yvelinois : Morgan Charrière et Julina Nilusma.



LA GAZETTE EN YVELINES

Venez rencontrer deux grands sportifs yvelinois au centre social municipal : Morgan Charrière et Julina Nilusma.

Les festivités s'invitent au Centre Social Municipal de Limay. Le samedi 23 décembre 2023, venez Espace Wilson, 129 avenue du président Wilson afin de participer aux divers événements prévus. Tout d'abord, de 10 h à 12 h, vous pourrez rencontrer le parrain du centre social municipal, Morgan Charrière ainsi que Julina Nilusma, quintuple championne de kickboxing. Après avoir gratté leurs autographes, l'après-midi sera beaucoup plus ludique. À l'espace culturel Christiane Faure, 13 rue des 4 Chemins, de 14 h à 15 h, ce sera atelier maquillage pour tous ceux qui veulent ressembler à des cerfs, des pingouins, des ours, ou tout autre chose qui n'a aucun rapport avec Noël. Puis de 15 h à 16 h, il y aura un spectacle de clown magicien et enfin de 16 h à 18 h, un goûter accompagné d'une animation musicale. Un bon moyen de s'amuser avant le repas de Noël. ■

EN BREF

MEULAN-EN-YVELINES

Les équipes de la Croix Rouge entraînées aux situations d'exception

Le 17 décembre, la délégation territoriale de la Croix-Rouge des Yvelines a organisé une journée sur le campus du centre hospitalier intercommunal Meulan-les Mureaux afin de former son personnel aux inondations, tempêtes, canicules, attentat.

Auxiliaire des pouvoirs publics, elle est régulièrement mobilisée sur des théâtres d'opérations d'urgence, la Croix-Rouge française met un point d'honneur à bien former son personnel afin qu'il soit paré à toute éventualité. Le 17 novembre le centre hospitalier intercommunal Meulan-les Mureaux a accueilli ses bénévoles du secourisme ou de l'action sociale, logisticiens, encadrement opérationnel, formateurs. Au total, cette journée a mobilisé plus de 250 bénévoles en provenance des délégations Croix-Rouge des départements suivants : 78, 18, 41,72, 91, 92, 95 et 89.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Au sein du centre hospitalier intercommunal Meulan-les Mureaux, 250 bénévoles de la Croix Rouge ont pu tester en conditions réelles les situations d'exception.

Pilotée par la Délégation territoriale Croix-Rouge des Yvelines, cette Journée d'exercices a permis de tester, en conditions réelles, les capacités opérationnelles des différents acteurs à faire face à une situation d'exception (tempêtes, canicules, inondations, explosions, grands rassemblements culturels ou sport) : vérification des procédures et de la chaîne d'alerte, mobilisation du réseau bénévole, gestion du matériel et des équipes, mise à l'abri des populations (ouverture d'un Centre d'Accueil des Impliqués – CAI). ■

LIMAY

Bientôt une maison France Service

Début janvier, une maison France Service ouvrira ses portes à Limay. La Mairie a fait cette annonce sur son compte Facebook lundi.

Un établissement France Services ouvrira ses portes à Limay début janvier. La Mairie a réalisé cette annonce sur son compte Facebook lundi. Cependant pour le moment elle n'a pas évoqué plus de détails et a promis aux Limayens des renseignements plus précis dans les prochains jours. Elle devrait être la 22ème du territoire des Yvelines et permettra à la vingtaine de Limayennes et Limayens se déplaçant à celle de Mézières-sur-Seine de ne plus aller dans la commune voisine. Pour rappel, la mission des maisons France Services est de fournir un guichet unique pour un accès simplifié à une large gamme de services publics essentiels (Caisse d'allocations familiales, Pole Emploi, CPAM…) avec la promesse d'être à moins de 20 minutes de chez vous. Que ce soit pour des questions administratives, des démarches en ligne, ou toute autre assistance nécessaire, une équipe dévouée sera présente pour vous aider. ■



DR

Pour rappel, la mission des maisons France Services est de fournir un guichet unique pour un accès simplifié à une large gamme de services publics essentiels avec la promesse d'être à moins de 20 minutes de chez vous.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Les inscriptions pour les classes CHAM-CHAD sont ouvertes

Du 8 janvier au 2 février, les jeunes souhaitant intégrer les classes à horaires aménagés artistiques musique ou danse (CHAM / CHAD) du collège Jules Ferry peuvent postuler.



PHILIPPE AYRAULT

Du 8 janvier au 2 février, les dossiers d'inscription aux classes CHAM/CHAD pourront être retirés au collège Jules Ferry ou au conservatoire Quincy Jones.

Pour la rentrée 2024-2025, les familles des élèvent qui pratiquent déjà une discipline vocale, instrumentale ou chorégraphique pourront postuler aux classes CHAM/CHAD du collège Jules Ferry de Mantes-la-Jolie, et ce dès la sixième. Ils devront retirer les dossiers de candidature soit au collège soit à l'accueil du conservatoire Quincy Jones à partir du lundi 8 janvier 2024. Il sera également possible de les télécharger au format pdf sur le site du collège ou sur celui du conservatoire.

Les dossiers complets sont à déposer au plus tard le vendredi 2 février 2024 au collège Jules Ferry. Fin mars, les candidats seront convoqués et auditionnés par les enseignants du collège et du Conservatoire. Et fin juin, les familles seront informées de l'admission par courrier pour la rentrée 2024/2025. Chaque classe CHAM / CHAD accueille 28 élèves au maximum, l'enseignement des 3 dominantes (chant, danse, instrument) est proposé au sein d'une même classe. L'ensemble des enseignements généraux est dispensé au collège, cet enseignement est identique à celui des autres élèves. Les enseignements artistiques, eux, sont dispensés au conservatoire où les élèves intègrent le parcours diplômant. ■

MANTES-LA-VILLE

Les jeunes du lycée Camille Claudel invités au Parlement Européen

Dans le cadre du projet « *Tour de France des Lycées* », les jeunes du lycée Camille Claudel de Mantes-la-Ville ont rencontré l'eurodéputée Salima Yenbou (Renew europe) le 13 décembre et lui ont proposé plusieurs mesures concrètes.

Le 13 décembre, plusieurs élèves du lycée Camille Claudel de Mantes-la-Ville - Éden NGuimbi, Naziana Ensa Adjupiol et Mathieu Plouchart – ont rencontré la députée européenne Salima Yenbou (Renew europe) dans le cadre du projet « *Tour de France des Lycées* » au Parlement Européen à Strasbourg.

D'après *Mantes Actu*, il faisait partie des 130 élèves et professeurs qui ont proposé 39 mesures concrètes sur plusieurs thématiques environnementales, économiques, sanitaires ou encore éducatives. Un enjeu de taille puisque les élections européennes se dérouleront en juin 2024 et qui a permis de faire comprendre à ces jeunes que les décisions de l'Union européenne peuvent influer sur la vie locale. ■

MANTES-LA-VILLE

La rue des deux gares en travaux pour plusieurs mois

Dans le cadre des travaux EOLE, prolongement du RER E jusqu'à Mantes-La-Jolie, des opérations sont prévues dans la rue des deux gares, entre les n° 4 à 8 et du n° 41 au n° 51.



LA GAZETTE EN YVELINES

« *Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances* », s'est engagée la SNCF.

Tandis que les gares d'Aubergenville-Élisabethville et de Villennes-sur-Seine semblent fin prêtes à accueillir le RER E, voilà que les travaux EOLE poursuivent leur chemin d'Est en Ouest. Les abords de la gare de Mantes-Station, à Mantes-la-Ville, s'apprêtent en effet à accueillir d'importants travaux dès le début de l'année 2024.

C'est la rue des deux gares qui va d'abord être concernée, avec des opérations prévues entre les numéros 4 à 8, et du 41 au 51. Ces travaux débuteront à partir du mois de janvier, et s'étaleront sur tout le premier semestre de l'année.

Une réunion d'information s'est d'ailleurs tenue le mercredi 13 décembre, de 19 h à 20 h 30 en mairie, pour répondre aux interrogations des riverains. « *Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances* », s'est engagée la SNCF. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Pendant deux mois, la Ville s'illumine

« *Lueurs de Mantes* » a débuté ce week-end. Voici le programme de cette première édition pleine de surprises qui durera jusqu'à février.

Les statues bizarres sur le pont de Limay ont une explication toute rationnelle. Elles font partie de l'événement « *Lueur de Mantes* », teasé par la Mairie depuis un an et qui a coûté 800 000 euros à la commune. Elles se nomment « *Les Colosses* » et sont l'œuvre de Vincent Louvert qui indique que « *c'est de l'irrépressible désir humain de dompter les éléments* ».



VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

« *Lueur de Mantes* » illuminera la ville jusqu'en février 2024.

Par ailleurs, une visite nocturne comptant sept œuvres réalisées par des artistes réputés (Sébastien Lefèvre, Arnaud Giroud, David Lesort, Jérémie Bellot, Josselin Fouché, Olivier Ratsi, Nicolas Paolozzi) qui vous accompagneront sur un itinéraire parcourant l'hôtel de ville, la place du Marché au Blé, la Tour Saint-Maclou, la collégiale, la cour du musée de l'Hôtel-Dieu, le square du Château et la passerelle piétonne du pont.

Jusqu'au 10 février 2024, douze personnalités du « *sport mantais* » apparaîtront sur des murs du centre-ville. Il y aura par exemple la handballeuse Siga Amadi, la kayakiste Salya Lefoulon et Cécile Avedikian, la professeure de la Start2Step Academy. Lors de la clôture le 10 février 2024, 200 drones de la société Allumée, basée à Saint-Priest (Rhône), effectueront une chorégraphie pas encore définie. ■

MANTES-LA-VILLE

Un parcours de formation dédié aux Mantevilloises

Avec le projet Cop J Flamme, la Ville s'associe à l'Académie des Plurielles pour permettre à 10 jeunes femmes de Mantes-la-Ville d'explorer ensemble des projets collectifs et écoresponsables.

Si vous êtes une Mantevilloise âgée entre 18 et 30 ans, et que vous êtes disponible du 8 au 30 janvier 2024, ce nouveau projet est pour vous. La municipalité de Mantes-la-Ville et l'Académie des Plurielles s'associent en faveur de la jeunesse avec le projet Cop J Flamme. Ce parcours de formation gratuit offre à un groupe de 10 jeunes femmes Mantevilloises l'opportunité d'explorer ensemble des projets collectifs et écoresponsables.

« *Les participantes auront l'occasion d'aborder divers thèmes tels que la création artistique, les échanges, l'écoute, la prise de parole en public et la découverte de soi* », précise la Ville dans un communiqué, en ajoutant que la marraine de cette édition sera la dernière lauréate du Prix des Plurielles. Si vous êtes intéressée, il vous suffit de contacter le CVS Augustin Serre en composant le 01 30 98 27 75. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La marraine de cette édition sera la dernière lauréate du Prix des Plurielles.

RÉALISER

Nos équipes bâtissent les infrastructures de demain.



Passerelle du village des athlètes - Saint-Denis - ©Eiffage

EIFFAGE
GÉNIE CIVIL

www.eiffagegeniecivil.com

VILLENNES-SUR-SEINE

Les Magicielles, des Wonder Women dans le désert

À cause d'une malformation au niveau de la colonne vertébrale, Rebecca Ruimy ne sent pas ses jambes. Mais cela ne l'a pas empêchée de participer au Trek'In Gazelles 2023 en novembre. Elle était accompagnée de Nadia et Virginie, sans qui elle n'aurait pas pu parcourir le désert marocain.

AURELIEN BAYARD

Une volonté de fer. Rebecca Ruimy se pare régulièrement du costume de Wonder Woman car à l'instar de Diana Prince, elle est une véritable battante. Tout d'abord, la Villennoise est née avec un spina bifida, une malformation au niveau de la colonne vertébrale entraînant des séquelles neurologiques, et n'a donc aucune sensation au niveau de ses jambes. Puis, il y a presque 20 ans, elle a survécu à deux cancers, une leucémie et un lymphome, alors que les médecins lui prédisaient aucune chance de survie. Malgré cela, la juriste garde le sourire et veut même le transmettre à travers son spectacle « *Wonder Life* », un véritable pied de nez par rapport aux épreuves traversées.

En 2021, alors qu'elle cherche à se produire dans sa commune de résidence, elle prend contact avec Virginie, adjointe auprès de la mairie pour la culture. Une amitié se forge alors entre les deux femmes et Rebecca lui fait part de son désir de participer à un trek. « *J'aurais aimé faire le rallye Aïcha des gazelles en 4x4* » explique-t-elle, « *mais à cause de mes défaillances motrices, ce n'était pas possible. Quand j'ai vu que le groupe Maïenga (organisateur du rallye des Gazelles, Ndlr) avait ouvert un trek, j'ai sauté sur l'occasion.* » Déjà prête pour l'édition 2022, elle doit cependant patienter car ses orthèses n'étaient pas encore finalisées. En effet, elles sont indispensables pour que Rebecca puisse se tenir debout et marcher. Cet équipement d'une valeur de 5 000 euros lui a été fourni gracieusement par Ottobock. En contrepartie, le fabricant lui a demandé de porter ses pantalons techniques et d'en faire la promotion sur les réseaux sociaux.

Virginie et Rebecca fondent alors l'association Les Magicielles et partent affronter le désert marocain sous cette bannière durant 4 jours, du 17 au 22 novembre. Elles sont rejointes par Nadia, qui profite d'un désistement au début de l'année. Si toutes se fixaient l'objectif de rallier les 20 kilomètres journaliers, le sable, la rocaille et la chaleur ont raison de leurs performances. Lors du premier jour, les trois femmes parcourent 13 kilomètres mais, à bout de force, une voiture doit ramener Rebecca au campement, ce qui disqualifie l'équipage numéro 26 du classement général. « *Normalement, la température est de 25 degrés, là, c'était entre 40 et 45. Je me sentais comme dans un four avec mes orthèses* » se remémore la Villennoise. Qu'importe, elles repartent le lendemain avec des exigences revues à la baisse « *afin d'éviter que Rebecca ne se blesse* » ajoute Virginie. En effet, la juriste est suivie par une équipe médicale dans le but de s'assurer que son corps ne soit pas trop meurtri par ses efforts physiques. Elle s'en tirera avec quelques ampoules internes tout de même.

8 kilomètres puis 4, les Magicielles se préservent pour le dernier jour. « *C'était une journée complète dans les dunes. Et de la grande dune, pas de la petite dunette* » s'amuse l'adjointe à la culture. Lorsqu'elles rallient le campement final, une haie d'honneur se forme pour saluer les performances du premier équipage comprenant une personne à mobilité réduite. De grosses larmes de joie coulent alors sur leurs joues. « *Sans Virginie et Nadia, jamais je n'aurais pu faire ces 34 kilomètres* » confie une Rébecca pleine de reconnaissance envers ses deux partenaires. En effet, si ses bâtons lui permettaient de marcher, ses coéquipières devaient la pousser ou la tirer lorsque les chemins devenaient plus ardus. Leurs aventures sont consignées dans un reportage de *France TV*, réalisé par Alexis Delcourt et Daniel Fuet, qui pourrait bien avoir une suite : Rebecca ne cache pas sa volonté de repartir afin d'améliorer sa performance. ■



ALEXIS DELCOURT DANIEL FUET

Rebecca, Virginie et Nadia, premier équipage avec une personne à mobilité réduite à participer au Trek'In Gazelles, ont réussi à parcourir 34 kilomètres dans le désert marocain.

EN BREF

VILLENNES-SUR-SEINE

Un financement participatif pour soutenir l'école de musique

Afin de continuer à assurer les cours dans de meilleures conditions, l'école de musique de Villennes-sur-Seine, AZ Musique, organise un financement participatif en ligne.

La disparition tragique et soudaine de Robert Mansuy, directeur et fondateur de l'école de musique AZ Musique (anciennement Azimut), place l'établissement dans « *une situation d'urgence* » pour assurer la continuité de ses activités. Afin de continuer à « *assurer les cours dans de meilleures conditions* », l'école a lancé une cagnotte en ligne sur la plateforme Ulule. « *Le financement de cette cagnotte en ligne nous permettra de pouvoir rafraîchir l'état de notre école, et d'acquérir un nouveau matériel plus adapté pour un enseignement moderne de la musique, avec l'acquisition de nouveaux amplis, et de tablettes tactiles par exemple* », souligne Walter Battel, nouveau directeur de l'école AZ Musique et à l'origine du financement participatif. Pour participer, il vous suffit de rechercher « *Soutien à l'école de musique de Villennes-sur-Seine* » sur la plateforme fr.ulule.com. ■

EN BREF

MEULAN-EN-YVELINES

La salle d'accouchement du CHIMM fermée du 23 décembre au 8 janvier

La maternité du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM) ne prenant pas d'accouchement à charge, les mamans inscrites ont été invitées à se diriger vers les hôpitaux de Poissy et de Mantes-la-Jolie.

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM) a annoncé la fermeture temporaire de sa salle d'accouchement, du samedi 23 décembre à 8 h au lundi 8 janvier à la même heure, la faute à des tensions persistantes sur l'effectif de sages-femmes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une fermeture due a des tensions sur l'effectif de sages-femmes.

Durant cette période, les mamans inscrites à la maternité du CHIMM ont été invitées à se diriger vers les urgences de la maternité de l'hôpital intercommunal de Poissy-Saint-Germain (CHIPS) du 23 au 31 décembre à 8 h, et vers celles du centre hospitalier François Quesnay (CHFQ) à Mantes-la-Jolie du 31 décembre à 8h au 8 janvier à la même heure.

En revanche, le secteur d'hospitalisation en maternité (suite de couche) restera ouvert au CHIMM. Il pourra ainsi accueillir les femmes ayant accouché à Poissy ou Mantes-la-Jolie. « *La continuité de la prise en charge des parturientes et nouveau-nés sera assurée*, précise l'hôpital dans un communiqué. T*ous les accouchements et les urgences signalées via le 15 seront également orientés vers ces maternités durant ces deux semaines. Les consultations et les urgences gynécologiques resteront par ailleurs ouvertes* ». ■

VILLENNES-SUR-SEINE

La Mairie lance la valorisation des bio-déchets dans les cantines

Conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, la Municipalité lance la collecte et la valorisation des bio-déchets dans les cantines.

La commune de Villennes-sur-Seine va mettre en place un système de tri et de collecte des bio-déchets, constitués des restes de repas et de leur préparation, dans ses cantines. Les enfants auront en effet une barquette de tri sur chaque table pour faire eux-même le tri des déchets alimentaires. Ils seront ensuite déversés dans des « *bio-seaux* », puis récupérés chaque semaine par un prestataire en charge de la collecte qui assure leur valorisation sous forme de compost.

« *Nous sommes heureuses de faire aboutir ce projet, qui a demandé un travail conséquent en amont, juste avant l'obligation légale qui s'impose aux communes et aux intercommunalités*, se réjouissent Marie-Agnès Bouyssou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, et Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques, dans un communiqué. *Nous allons considérablement diminuer notre volume d'ordures ménagères incinérées, entraînant ainsi une diminution des émissions de CO2, et produire des apports organiques de qualité pour le monde agricole en permettant de lutter contre l'appauvrissement des sols* ». ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les enfants auront une barquette de tri sur chaque table pour faire eux-même le tri des déchets alimentaires.

EPONE

La revanche personnelle de Jean-Philippe Serieys, lauréat du Prix du jardinier régional

Ancien agriculteur en Corrèze et aujourd'hui responsable du service espaces verts de la Ville d'Épône, Jean-Philippe Serieys a été décoré par le Conseil national des villes et villages fleuris pour son travail d'embellissement de la commune.

MAXIME MOERLAND

C'était une promesse qu'il avait faite au maire de l'époque, Pierre Amouroux : permettre à la Ville d'Épône de décrocher une fleur au label *Villes et villages fleuris*. Le 4 décembre dernier, la victoire fût double au siège de la Région : la Ville d'Épône a été récompensée non pas d'une, mais de deux fleurs pour sa première participation au concours d'Île-de-France du label des *Villes et Villages fleuris*. Et, cerise sur le gâteau, le responsable du service espaces verts, Jean-Philippe Serieys, a été auréolé du prix du jardinier.

« *C'est avant tout une reconnaissance, qui montre que la Ville fait les efforts nécessaires pour avancer dans son embellissement* », se félicite l'ancien agriculteur corrézien, pour qui c'est également « *une victoire personnelle* ». Ne pouvant plus vivre de son exploitation, il rallie Épône en 2002 après un passage par Paris et Chavenay, où il avait déjà décroché une fleur. « *Disons que c'était un challenge, il fallait absolument que l'on soit reconnus. Cela reste symbolique, mais souvent, les symboles, c'est ce qui nous donne de la force pour continuer à avancer* ». Encore plus lorsque le prix est remis des mains d'Alain Baraton, jardinier en chef du parc du château de Versailles depuis 1982.

Ce qui a tapé dans l'œil du jury, c'est le fauchage tardif effectué par les 4 jardiniers, qui consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodiversité. Sans parler du système de récupération d'eau de pluie pour anticiper les restrictions d'eau, et la plantation de légumes accessibles à tous au bord des massifs de fleurs. « *Ce qui marche très bien ce sont nos courgettes, on les met au bord du massif et les gens viennent les cueillir*, raconte Jean-Philippe Serieys. *Au-delà de l'œil, on apporte de la nourriture. La boucle est un peu bouclée* ».

Pas question, cependant, de se reposer sur ses acquis. Car comme il le dit lui-même, « *une fleur, ça se gagne, mais ça peut aussi se perdre* ». Ce label, au-delà d'un panneau qu'on remarque en entrée de ville, représente beaucoup. « *Certaines villes l'ont perdu et le vivent très mal, surtout quand ça se sait. C'est considéré comme un échec, une marche arrière* ».

Pour tenter de conserver ses deux fleurs, et montrer à la hauteur de son prix du jardinier, Jean-Philippe Serieys a déjà des idées : créer un bassin de plantes aquatiques dans l'ancienne fontaine du parc du Château, augmenter le seuil de plantation d'arbres, mais surtout, remettre la régie en route pour son successeur. « *Avant de partir à la retraite, je veux laisser un service qui tourne, et ça c'est plus compliqué, on a beaucoup de mal à trouver des jeunes en apprentissage* », regrette-t-il. C'est aussi à ça que doit servir le label « *Villes et villages fleuris* » : prouver le savoir-faire de la commune dans la gestion de ses espaces verts. ■



VILLE D'ÉPÔNE

La Ville d'Épône a été récompensée non pas d'une, mais de deux fleurs pour sa première participation au concours d'Île-de-France du label des Villes et Villages fleuris.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Plus de 17 000 euros récoltés pour le Téléthon

Le week-end des 8 et 9 décembre, une trentaine d'associations conflanaises ont proposé des animations avec la Ville de Conflans-Sainte-Honorine pour récolter des fonds en faveur de la recherche médicale.

Les Conflanaises et Conflanais se sont montrés généreux, pour cette édition 2023 du Téléthon : un chèque de 17 204 euros a été récolté en faveur de la recherche médicale, le week-end des 8 et 9 décembre, à l'issue d'un week-end où de nombreuses animations étaient organisées avec l'objectif de recueillir des dons.

Malgré une météo capricieuse, plus d'une trentaine d'associations locales se sont associées à la municipalité pour proposer des activités sportives et ludiques, des démonstrations de musique et d'autres stands divers, sans parler d'une urne de dons placée à la salle des fêtes, et la possibilité de participer à la cagnotte directement en ligne. La remise du chèque aux représentants de l'AFM-Téléthon s'est effectuée le samedi soir à 20 h 30. ■

EN BREF

POISSY

30 000 personnes pour la parade de Noël

La grande parade, point d'orgue des festivités de Noël à Poissy, a une nouvelle fois fait un carton dans le centre-ville de la cité Saint-Louis samedi dernier.

Les grands sourires des petits et grands parlent d'eux-mêmes : la parade de Noël a une nouvelle fois illuminé la soirée des Pisciacaises et Pisciacais le samedi 16 décembre, dans le centre-ville. 30 000 personnes venues de Poissy et d'ailleurs avaient pris place pour le lancement, dès 19 h, de la grande parade qui s'est élancée de la place de la République.



VILLE DE POISSY

Les festivités ne sont pas finies pour autant à Poissy, avec le lancement du village de Noël ce samedi 23 décembre.

Costumes bariolés, illuminations extravagantes, grandes mascottes ambulantes… La Ville a vu les choses en grand pour cette nouvelle édition, durant laquelle les associations s'en sont donné à cœur joie, de la place de la mairie jusqu'au marché de Noël en passant par l'avenue du Cep et l'avenue du général de Gaulle.

Les choses en grand

Les festivités ne sont pas finies pour autant à Poissy, avec le lancement du village de Noël ce samedi 23 décembre. La place de la République sera transformée jusqu'au 31 décembre (sauf le jour de Noël) avec une piste de luge, un petit train, des ateliers créatifs et des stands pour déguster des gourmandises sucrées. Rendez-vous de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h dès samedi. ■

VERNOUILLET

Un distributeur de billets enfin installé sur la place Charles de Gaulle

La Ville a financé l'installation d'un distributeur automatique de billets à proximité du Pôle santé, sur la place Charles de Gaulle.

« *Il s'est fait appeler Désiré* », « *Il était temps* », « *Enfin* »… Il suffit de voir les réactions des Vernolitaines et Vernolitains pour se rendre compte à quel point il était attendu : un distributeur automatique de billets vient tout juste d'être installé sur la place du Général Charles de Gaulle, à Vernouillet. C'est la Mairie elle-même qui a financé l'installation de ce distributeur accessible 24 h/24 et 7 jours sur 7, situé tout proche du nouveau Pôle santé. Une nouvelle bien accueillie par les habitants, donc, mais aussi par les commerçants du centre-ville. Les habitants pourront donc enfin retirer un peu de monnaie avant d'aller faire leurs emplettes au marché. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Une nouvelle bien accueillie par les habitants, donc, mais aussi par les commerçants du centre-ville.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Interpellation d'un individu recherché par la Police

Le 13 décembre, un individu faisant l'objet d'une fiche de recherche a été arrêté avenue de Poissy à Chanteloup-les-Vignes, non sans acte de rébellion avant.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Rattrapé par la brigade, le jeune homme tente de se rebeller et d'ameuter les jeunes à proximité.

Dans la nuit du 13 décembre, aux alentours de 22 h 10, un individu marche avenue de Poissy à Chanteloup-les-Vignes. La Brigade spécialisée de terrain (BST) chantelouvaise constate alors sa présence et remarque qu'il fait l'objet d'une fiche de recherche locale.

Il tente de s'enfuir

L'individu de 22 ans ne va pas se laisser faire. Se voyant scruté, il décide de fuir en prenant ses jambes à son cou mais est rapidement rattrapé. Il n'a pas dit son dernier mot. Il se rebelle au moment de son interpellation et tente d'ameuter les jeunes à proximité afin de l'aider à s'en sortir. Un regroupement hostile s'opèrent alors autour des fonctionnaires. La BST fait usage de son armement collectif, c'est-à-dire de ses armes non létales, pour se dégager en toute sécurité. Le secteur finit par retrouver son calme, sans faire de blessé avec l'individu recherché arrêté. ■

MANTES-LA-JOLIE
Une batterie d'une trottinette explose et provoque un incendie

Lundi, dans le quartier de Gassicourt, un incendie s'est déclaré. La cause : la batterie d'une trottinette électrique qui a mal supporté sa recharge.

Certains se méfient lorsqu'elles sont sur les routes, mais elles peuvent être aussi dangereuses lorsqu'elles sont dans un appartement. Comme le raconte *Mantes Actu*, un incendie non criminel a débuté lundi midi dans un logement du batîment C au 52 rue Émile Réaubourg dans le quartier de Gassicourt. La cause : une trottinette électrique. Enfin plutôt sa batterie. En effet, elle aurait provoqué ce feu accidentel alors qu'elle était en charge.

Heureusement, la personne se trouvant à l'intérieur n'a été que légèrement blessée par l'explosion. Les pompiers ont dû intervenir et ont alors forcé les locataires à quitter leurs appartements afin d'intervenir. Le bilan est de trois blessés. Ils ont été conduits en urgence relative au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie. ■

VALLEE DE SEINE
Un terrible accident sur l'A13 fait deux morts

Le 14 décembre, l'autoroute A13 a été coupée plusieurs heures à cause d'un accident spectaculaire dans lequel trois véhicules ont été impliqués. Il y a deux morts.

Les lève-tôt ont dû être surpris. Le 14 décembre, dès 6 h 30, l'autoroute A13 a été coupée dans le sens Paris-Province après un grave accident de la route. Trois véhicules étaient impliqués dont l'un en feu. D'après un témoignage des pompiers au *Parisien*, sept personnes ont été blessées durant l'accident dont deux en urgence absolue. Il s'agit d'un enfant de 4 ans, transporté à l'hôpital Necker à Paris ainsi que d'un homme de 24 ans héliporté. Quatre des cinq autres blessés ont été envoyés au centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain.

Dans un premier temps, l'autoroute a été coupée dans les deux sens de circulation puis seulement celui Paris-Province jusqu'à 9 h 30. Sytadin, le site indiquant l'état du trafic en Île-de-France en temps réel, conseillait durant le temps de l'accident de prendre l'A14 pour rejoindre la Normandie. Et dans l'autre sens, il fallait emprunter la RN186 à l'échangeur de Rocquencourt pour aller rejoindre la RN13 à Port-Marly. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Dans un premier temps, l'autoroute a été coupée dans les deux sens de circulation puis seulement celui Paris-Province jusqu'à 9 h 30.

YVELINES
Il s'attendait à un adolescent, il tombe sur les gendarmes

Un pédophile présumé de 55 ans a été appréhendé le 13 décembre à Versailles, grâce à une enquête de la gendarmerie du net.

Dans la nuit du 12 au 13 décembre, un homme de 55 ans gare sa camionnette dans une ruelle tranquille du quartier de Porchefontaine, à Versailles. Il s'attend à avoir rendez-vous avec un jeune homme de 13 ans… qui n'existe pas. En effet, comme le rapporte *78Actu*, ce profil a été complètement inventé par un cybergendarme de la Section de recherches de Versailles.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La procureure de la République estime qu'il mérite justement 9 mois d'incarcération mais le tribunal opte pour la même durée avec une détention à domicile ou en semi-liberté.

L'homme de loi rappelle plusieurs fois son jeune âge, ce qui ne repousse absolument pas le cinquantenaire. Après son interpellation, une perquisition est réalisée dans sa propriété à Gometz-le-Châtel, dans l'Essonne, mais rien n'est retrouvé. Il passe en comparution immédiate devant les juges de Versailles le 15 décembre. Pour se défendre, il évoque « *une pulsion, une excitation* » comme le rapporte le site internet d'information locale.

La procureure de la République estime qu'il mérite justement 9 mois d'incarcération mais le tribunal opte pour la même durée avec une détention à domicile ou en semi-liberté. Le cinquantenaire reçoit également une interdiction définitive d'exercer une activité en lien avec des mineurs et une obligation de soins et son nom est également inscrit au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (Fijais). ■

VERNEUIL-SUR-SEINE
Un quarantenaire échappe à la mort dans son appartement

Dans la nuit de dimanche à lundi, un homme de 41 ans a été poignardé par un autre homme qu'il avait invité chez lui dans son appartement à Verneuil-sur-Seine. Ses jours ne sont plus en danger.

Cela ressemble à une mauvaise rencontre. Alors qu'il avait invité un autre homme à regarder un match de football à la télévision – ne jugeons pas la créativité du rendez-vous – un quarantenaire a été poignardé à son domicile situé à Verneuil-sur-Seine. D'après les informations du *Parisien*, il a été touché par une quinzaine de coups de couteau à l'abdomen, au cou, et dans les jambes. Après cette tentative de meurtre, l'agresseur a fui en embarquant la carte bancaire de sa victime.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le déroulement des faits se seraient passés ainsi. Alors qu'ils profitaient de la partie, la future victime part dans sa chambre. C'est alors que l'autre homme lui aurait demandé de revenir dans le salon et après cela, la situation s'est envenimée. Alors qu'il perdait son sang, il a réussi à appeler les secours.

Toujours selon le *Parisien*, l'homme de 41 ans a été transporté à l'hôpital Georges-Pompidou dans le XVème arrondissement de Paris et ses jours ne sont plus en danger. L'auteur présumé des faits est toujours actuellement recherché par les autorités. Une enquête a été ouverte afin de permettre la poursuite des investigations. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Grièvement blessé, le quarantenaire parvient à appeler les secours, et est transporté à l'hôpital Georges-Pompidou de Paris.



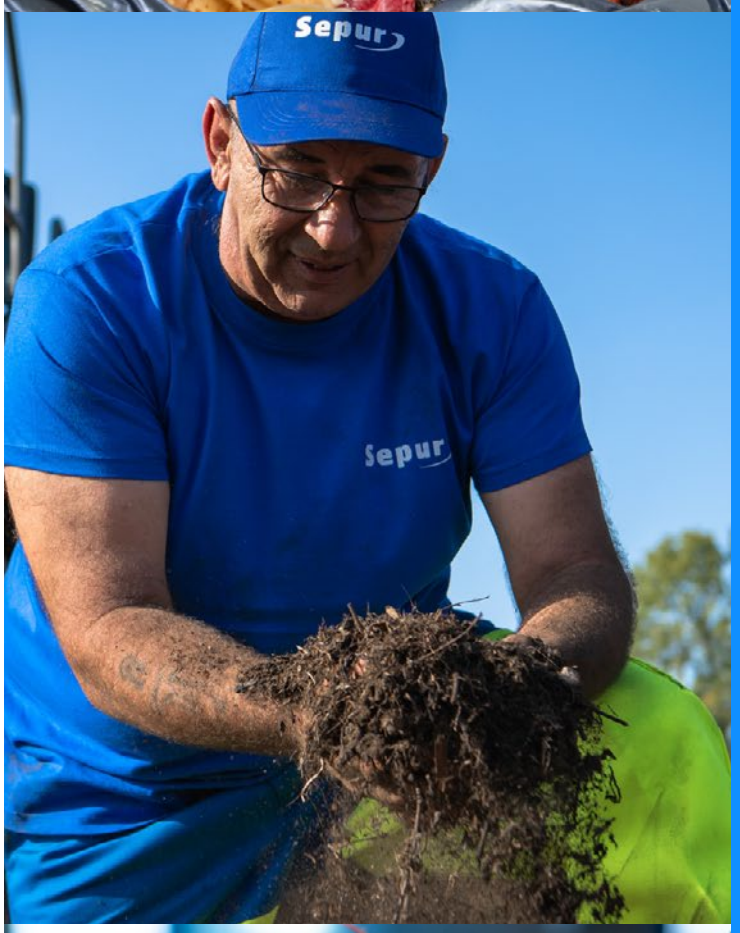



30 KG

C’est la quantité d’aliments gaspillés par habitant chaque année !

Depuis 2018, nous avons lancé de nouveaux services pour collecter et valoriser les déchets alimentaires.
Actuellement, nous collectons les déchets alimentaires de plus de 20 collectivités, et entreprises afin de les transformer en une nouvelle ressource parmi de l'eau, de l'électricité, et du compost.

Sepur

@Sepur

@Groupe_Sepur

@Groupe_Sepur

SPORT

MAXIME MOERLAND

VOLLEY-BALL
Coupe de France : les Conflanais font tomber Cannes

Nouvel exploit pour les Corsaires qui ont battu Cannes, champion de France de volley en 2021, à l'occasion du 2e tour de la Coupe de France le mardi 12 décembre.

Le CAJVB n'en finit plus d'impressionner. Les Yvelinois se sont qualifiés pour les 16èmes de finale de la Coupe de France professionnelle, en terrassant un cador de la compétition : l'AS Cannes, deuxième de Ligue B (une division au dessus de celle du CAJVB) et championne de France en 2021. C'est sur le score sans appel de 3 sets à 0 (25-17, 25-21, 25-23) que l'entente Conflans-Andrésy-Jouy a décroché son billet pour le tour suivant, devant un public extatique.

Les tenants du titre de la Coupe de France Fédérale affronteront l'équipe de Saint-Quentin Volley le 9 janvier prochain, au gymnase Pierre Bérégovoy, afin de décrocher une place pour les 8èmes de finale de la compétition. L'espoir est de mise, sachant que les Conflanais sont en grande forme : ce samedi 16 janvier, ils se sont qualifiés pour le troisième tour de la Coupe de France Fédérale en allant battre Caen sur son terrain, toujours sur le score de 3 sets à 0. Décidément, la coupe sourit aux Corsaires. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ils affronteront l'équipe de Saint-Quentin Volley au prochain tour, le 9 janvier prochain.

FOOTBALL
Deux défaites pour le FC Mantois et Les Mureaux

Les clubs yvelinois ont été à la peine ce week-end, avec une défaite face à Claye-Souilly pour les Mantevillois (1-0), et sur le terrain de l'AS Villers-Houlgate pour les Muriautins (4-3).

3 buts marqués, mais encore 0 point glané pour l'OFC Les Mureaux. Malgré une bonne réussite offensive, les Muriautins n'ont pas réussi à s'imposer sur le terrain de l'AS Villers-Houlgate, le samedi 16 décembre. Battus 4 buts à 3, ils ratent l'opportunité de revenir sur l'AG Caen, défaits à domicile lors du derby face à Caen PTT, et restent bons derniers de la poule F de National 3.

On ne sourit pas non plus du côté du FC Mantois. Dans le choc les opposants au second du groupe A de Régional 1, Claye-Souilly, les Mantevillois se sont inclinés sur la plus petite des marges (1-0). Là aussi, c'est une belle occasion manquée : la réserve du Red Star, qui a fait match nul face à Saint-Denis, aurait pu laisser aux Yvelinois leur place sur le podium. Il faudra se contenter de la 4ème place pour clore cette année 2023. ■

BOXE
Le Muriautin Khalil El Hadri sacré champion d'Europe super-plume

Le boxeur du club local « *BAM l'héritage* » a décroché la ceinture lors du choc franco-français qui l'opposait à Anthony Rivière, le samedi 16 décembre au Cosec Pablo Neruda des Mureaux.

La boxe anglaise était à l'honneur, le samedi 16 décembre au Cosec Pablo Neruda des Mureaux. Outre de nombreux combats amateurs qui ont chauffé la foule dès 19h, le « *main-event* » très attendu opposait le Muriautin Khalil El Hadri à un autre Français, Anthony Rivière, avec en jeu la ceinture vacante de champion d'Europe EBU (European Boxing Union) super-plume.

Après un combat âpre, c'est le local de l'étape qui a été sacré devant son public, qui a mis le feu à coups d'ovations et de fumigènes. Le sociétaire du club muriautin « *BAM l'héritage* » a pris sa revanche, après avoir chuté face au même adversaire il y a de ça deux ans, pour le compte du championnat de France. Khalil El Hadri compte désormais 17 victoires pour 2 défaites à son palmarès. ■



PATRICK BOUCHER

Khalil El Hadri compte désormais 17 victoires pour 2 défaites à son palmarès.

CYCLISME
Paris-Nice 2024 : la 1ère étape se déroulera aux Mureaux

La ville des Mureaux accueillera à la fois le départ et l'arrivée de la 1ère étape de la course cycliste, le dimanche 3 mars prochain.

Pour la toute première fois, Les Mureaux va accueillir le Paris-Nice. Et pas pour n'importe quelle étape : c'est le départ de la 82ème édition de la « *Course au soleil* » qu'accueillera la ville yvelinoise le dimanche 3 mars prochain. D'ailleurs, c'est à la fois le départ et l'arrivée de la 1ère étape qui se dérouleront au sein de la cité muriautine, et plus précisément au Château de Bècheville. Le peloton traversera également l'éco-quartier Molière et longera le parc du même nom et ses 7,5 hectares d'espaces verts.

« C'est un grand honneur »

« *C'est un grand honneur pour notre ville et une belle récompense pour nos clubs sportifs et l'engagement quotidien de leurs bénévoles*, s'est félicité le maire François Garay. *À quelques semaines des Jeux olympiques de Paris, nous souhaitons faire de cette première étape de la Course au Soleil une véritable fête populaire autour du sport et de ses valeurs* ».

Du haut de sa 82e édition, le Paris-Nice a en effet vu passer les plus grandes légendes du cyclisme notamment Jacques Anquetil, Eddy Merck ou encore Raymond Poulidor. En 2023, la course avait été marquée par la victoire de Tadej Pogačar et la performance du français David Gaudu, deuxième du classement général. ■



LA GAZETTE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'année dernière, la course s'était élancée de La Verrière.

BASKET-BALL
Poissy n'a pas fait le poids à Quimper

Les Pisciacais se sont bien battus, mais on fait face à un roc, le vendredi 15 décembre sur le parquet du leader de Nationale Masculine 1 (81-67).

Les deux équipes se sont répondues coup sur coup. Mais l'adversaire était peut être trop grand pour Poissy. Les Jaunes et Bleus se sont inclinés sur le terrain de Quimper, le vendredi 15 décembre, pour le compte de la 17ème journée de Nationale Masculine 1, et ce malgré avoir remporté deux quart-temps.

Le leader du classement a commencé la partie tambours battants (28-19), mais a lâché du lest lors du deuxième acte, les Pisciacais en ont donc profité (22-12) avant de rechuter lors du troisième quart-temps face à la rébellion bretonne (29-11). Poissy a tenté de refaire son retard en fin de match (15-12) mais c'était déjà trop tard : les Yvelinois ont fini par s'incliner pour la 10ème fois en 17 rencontres (81-67).

Pour le dernier match de 2023, Poissy accueillera Lorient, 11ème au classement, ce vendredi 22 décembre au complexe sportif Marcel Cerdan. L'occasion de finir l'année sur une bonne note, malgré une inquiétante 12ème place. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour le dernier match de 2023, Poissy accueillera Lorient, 11ème au classement, ce vendredi 22 décembre.

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

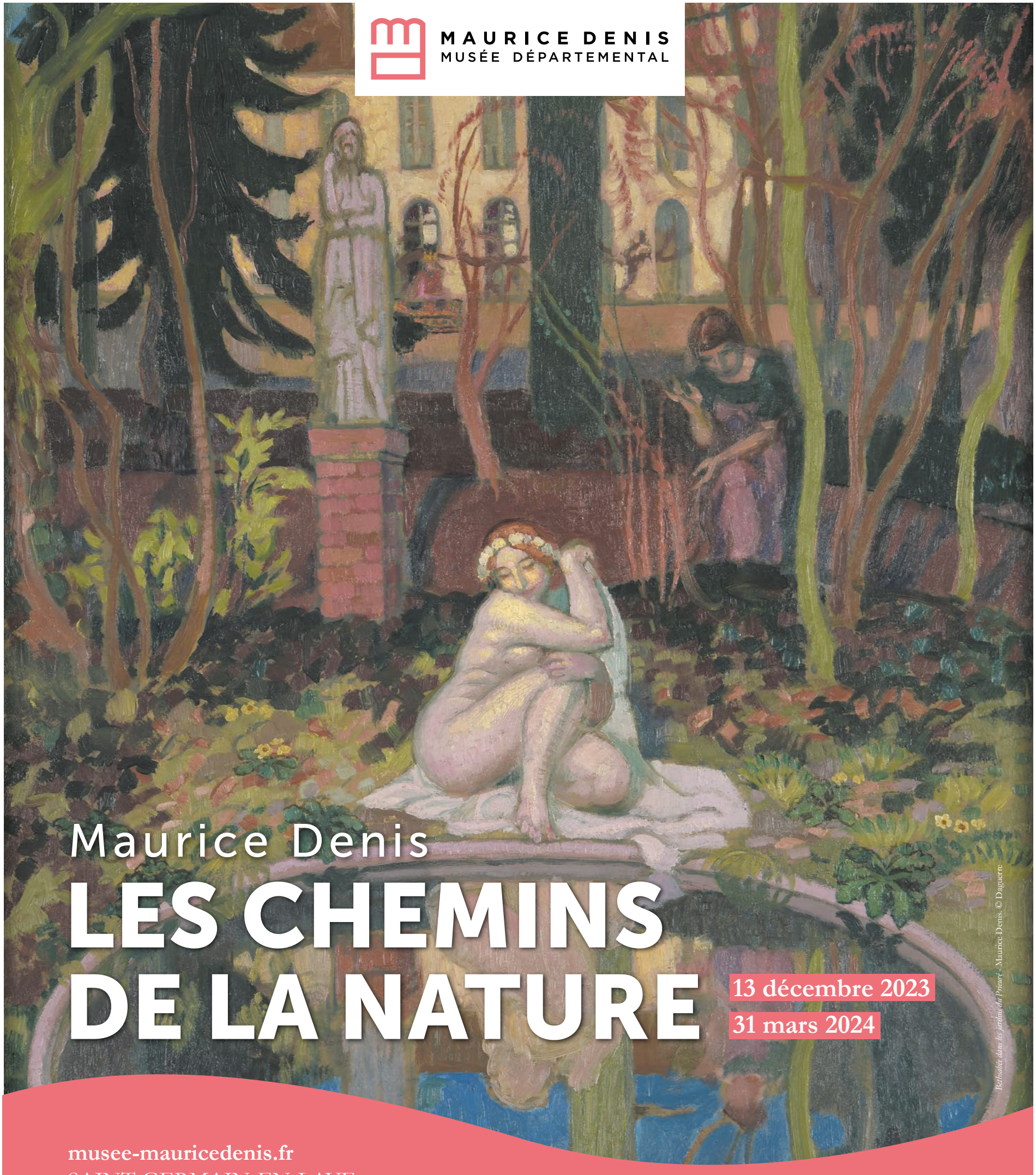

Bethsabée dans les jardins du Prieuré - Maurice Denis. © Daguerre

Maurice Denis
LES CHEMINS DE LA NATURE

13 décembre 2023
31 mars 2024

musee-mauricedenis.fr
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

MAISONS DES ILLUSTRES DE LA CULTURE
MINISTÈRE

MONUMENT HISTORIQUE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

MEDAN
Lionel Burgun, l'aventurier des vitraux perdus

Depuis 120 ans, les vitraux du bureau d'Emile Zola avaient quitté son château de Médan pour traverser l'Atlantique. La curiosité et la pugnacité du guide conférencier Lionel Burgun lui ont permis de retrouver enfin leurs traces, dans une école située à New York.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Lionel Burgun, guide conférencier à la Maison Zola, n'a qu'une obsession : retrouver les 2 derniers vitraux manquants de la collection d'Emile Zola.

Au petit matin, le soleil traverse les vitraux du bureau du château d'Émile Zola situé à Médan. Le bleu, le vert et le jaune se mêlent, donnant ainsi une ambiance psychédélique à l'intérieur de la pièce. L'écrivain s'assied alors, puis commence à griffonner un bout de papier pour ne pas faillir à sa devise, « *pas une journée sans une ligne* ». Depuis 1889, la vie de Marie-Madeleine reproduite sur verre orne la forteresse de solitude de l'ardent défenseur du soldat Dreyfus. Non pas que l'auteur soit très croyant - « *plutôt agnostique* » précise son arrière-petite-fille Martine Le Blond-Zola - la preuve en est : au lieu d'être mis dans un ordre chronologique, les vitraux sont réorganisés de manière « *esthétique* ».

Le journaliste en est devenu le propriétaire après qu'un ami brocanteur lui ait proposé. Ils proviennent d'une léproserie à Malestroit (Morbihan). C'en était presque une obsession depuis son livre *Le Rêve*, rédigé un an avant cette acquisition, et qui parle du renouveau du mysticisme en France. Mais il n'en profitera que 3 ans. Le 29 septembre 1902, Zola meurt intoxiqué à cause du monoxyde de carbone s'échappant de la cheminée dans son appartement rue de Bruxelles à Paris. Alexandrine, sa femme, ne peut pas entretenir cette grande propriété et décide de vendre les 4,2 Ha. Les terrains autour des actuels rails de chemin de fer trouvent preneurs mais pas la maison. Elle serait invendable. La cause ? « *C'était la maison d'un homme qui avait sauvé un juif* » raconte Lionel Burgun, guide conférencier dans la maison-musée depuis avril. Alors elle organise une vente aux enchères avec la maison Drouot afin de vendre le mobilier. La somme totale récoltée se situe aux alentours de 140 000 francs dont 7 000 pour les vitraux. Ils traversent alors l'Atlantique et ne donnent plus aucun signe de vie.

Cette histoire, Lionel la narre inlassablement depuis sa prise de fonction. Et à chaque fois il a le droit à la même question : « *où sont-ils ?* » Lui aussi se le demande, mais le guide conférencier ne pense pas les retrouver. Après tout, Martine Le Blond-Zola aussi les recherche en vain depuis 50 ans. Mais un soir, il se pose devant son ordinateur et se met à la place d'un américain. Dans un moteur de recherche bien connu, il tape les mots-clefs et épluche tous les résultats. Il tombe sur un livre recensant tous les vitraux vendus aux Etats-Unis au début du XXème siècle et remarque alors les photographies d'une chapelle de la Saint David's school à New York. Eureka ! Il les reconnaît en visitant leur Instagram.

Avant de s'emballer complètement, Lionel doit les authentifier, ce qui est permis grâce à un article du *New York Times* datant de 2002. Le récit reprend son cours. Le mystérieux acquéreur était en réalité William Randolph Hearst – via un intermédiaire - un des plus grands magnats de la presse qui a inspiré le *Citizen Kane* d'Orson Wells. Mais ce collectionneur d'art en ignorait totalement la provenance. Lors de sa mort en 1951, sa femme a décidé de les léguer en 1958 à la Saint David's school car elle et ses petits-enfants ont effectué leurs études là-bas.

Toutefois, l'histoire ne s'arrête pas là. L'article du *New York Times* était lui-même une bouteille à la mer car sur les 12 vitraux, 2 manquent encore à l'appel. Lionel est à deux doigts de trouver l'acheteur. Il a le ticket de vente et encore plein de monde à contacter afin de clore 120 ans de mystère. ■

POISSY
Une exposition à l'occasion du centenaire de la mort de Gustave Eiffel

Sous forme d'une installation sonore et visuelle, l'exposition est déjà accessible gratuitement, et le sera jusqu'au 31 janvier 2024, à la Maison de Fer de Poissy.

Saviez-vous que la Maison de Fer de Poissy était souvent appelée la « *Maison Eiffel* » ? La structure de l'édifice, imaginée par l'ingénieur belge Joseph Danly, rappelle en effet l'influence de Gustave Eiffel. À l'occasion des 100 ans de la mort du père de la Tour Eiffel, une exposition éphémère inédite lui rend hommage jusqu'au 31 janvier 2024, accessible gratuitement à la Maison de fer.

Une conférence inédite

Une conférence inédite baptisée « *Eiffel et l'âge industriel* » et présentée par Miriam Meier se tient même ce mercredi 20 décembre, à 18 h 30 dans la salle Aimé Césaire de la Médiathèque Christine de Pizan, présentée par Miriam Meier, présidente de l'Université populaire de Poissy. Pour cet événement précis, il vous faudra vous inscrire par mail à l'adresse maisondefer@ville-poissy.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE
Kev Adams au CGR pour présenter « *Maison de retraite 2* »

Le film de Claude Zidi Jr sera présenté en avant-première le 26 décembre, à 16 h 15 au cinéma mantais, en présence d'une partie de l'équipe du film.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Kev Adams au lendemain de Noël, attention au cadeau empoisonné.

Le lendemain de Noël, le « *comédien* » Kev Adams sera de passage à Mantes-la-Jolie. Il viendra rencontrer les Mantais au cinéma CGR pour la présentation en avant-première du nouveau film de Claude Zidi Jr, « *Maison de retraite 2* », prévue à 16 h 15. Pour le pitch du film, pas grand-chose de nouveau : le film racontera la suite des aventures de Milann et des pensionnaires de la maison de retraite, Fleurette, Sylvette, Alfred, Edmond… qui côtoient désormais les enfants d'un orphelinat. Où il serait question de manigances autour d'une sombre affaire d'expulsion.

Cela reste à confirmer, mais une partie du reste du casting, composé notamment d'Enrico Macias, Jean Réno, Chantal Ladesou ou Daniel Prévost, pourrait même se joindre à Kev Adams pour la présentation du film, dont la date de sortie est prévue pour le 14 février 2024. Les réservations en ligne sont vivement conseillées pour assister à l'avant-première. ■

LES MUREAUX
La Compagnie Antoinette Gomis présente « *Les Ombres* »

Danseuse, chorégraphe mais aussi actrice et modèle, Antoinette Gomis a su devenir, au fil des années, une des références de la scène Street dance française. Le samedi 6 janvier, au Cosec Pablo Neruda des Mureaux, elle présentera « *Les Ombres* » : ce spectacle de danse raconte le périple effectué d'Afrique jusqu'en occident par des hommes qui décident de tout quitter pour poursuivre leur rêve d'une vie meilleure. Du petit village Africain à la métropole Européenne, en passant par le désert, le chaos des capitales Africaines et l'épreuve de la traversée en mer, ces voyageurs nous emmènent avec eux dans cette œuvre mise en scène par Cyril Machenaud et chorégraphiée par Antoinette Gomis. Rendez-vous le 6 janvier à 18h pour découvrir son travail. ■

LES MUREAUX
Le battle hiphop LMX War au pôle Molière le 6 janvier

C'est devenu un rendez-vous à ne pas manquer pour la nouvelle génération de danseurs hip-hop adeptes de l'ambiance underground.

Le battle LMX War sera de passage au pôle Molière le 6 janvier 2024, avec des affrontements en 1vs1 sur tous les styles. Les fonds récoltés serviront à l'achat de nourriture, qui sera distribuée au Maroc dans le cadre de l'organisation d'un camp de danse à Marrakech organisé par l'association LMX Event du 11 au 16 février 2024. L'événement, gratuit, se déroulera sous les coups de 13 h, et sera totalement gratuit et ouvert à tous. ■

LE MORNING LFM

L'Extratypik bientôt sur les routes ? Siham Yara, gagnante du concours « *Créatrices d'Avenir* »

Déjà passée chez *LFM* pour présenter son projet de salon de coiffure itinérant « *l'Extratypik* », Siham revient partager l'avancée de son projet et de ses nouvelles aventures.



LFM RADIO

Siham Yara était de retour dans les studios d'*LFM* avec le titre de créatrice d'avenir 2023, catégorie « *Quartier* ».

Le concept : un camion qui propose des coupes de cheveux pour les enfants et même toute personne en situation de handicap, afin qu'ils aient, eux aussi, le droit de se sentir beaux et confiants. Et elle-même maman d'un enfant extraordinaire comme elle dit, c'est une mauvaise expérience dans un salon qui a donné à Siham l'idée et la motivation de mener à bien ce projet.

Les objectifs de son salon de coiffure itinérant sont d'abord de se déplacer dans les structures spécialisées et chez les particuliers pour coiffer les personnes en situation de handicap. Mais il s'agit aussi d'accompagner les enfants dès qu'ils seront prêts à intégrer des salons de coiffure classiques et de former les coiffeurs afin qu'ils puissent accueillir des personnes en situation de handicap dans leurs structures. L'inclusion est son mot d'ordre. Et elle accepterait volontiers de s'occuper d'enfants ne se sentant simplement pas prêts à aller chez un coiffeur classique. Son salon est ouvert à tous.

Aujourd'hui, elle vient tout juste de participer au concours « *Créatrices d'Avenir* », un concours visant à mettre sur le devant de la scène les femmes inspirantes et entrepreneures de la région Ile-de-France. Elle en garde un souvenir très chaleureux, en compagnie de femmes toutes aussi inspirantes et déterminées. Siham sera finaliste dans deux catégories : la catégorie « *quartier* » et le prix du public, et finira gagnante de la première, parmi 400 participantes.

> **« *En gros, on est des wonder-women* »**

Siham a également reçu le prix d'honneur par l'association Initiative Seine Yvelines. Dans le même temps, elle valide l'obtention de son CAP de coiffure et sa qualification de communication et d'analyse comportementale des personnes en situation de handicap. Camion fait sur mesure et personnalisé, commandé, Siham est désormais prête. Elle commencera son aventure sur les routes dès septembre 2024. ■

Le Morning LFM, animé par Leslie et Redouane, du lundi au vendredi de 6 h 30 à 9 h 30 sur le 95.5 et sur le www.lfm-radio.com.

LA PLAYLIST LFM

Darla Goldengoal, l'artiste made in 78 à suivre

Darla Goldengoal est la lauréate, dans la catégorie R'n'B, du Tremplin *Level Up* organisé par *LFM Radio* le 10 novembre 2023 au Conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie. Elle était l'invitée de Dorian dans la *Playlist LFM*. Retour sur l'événement et son actualité !

Elle le chante, elle veut être exceptionnelle ! Comme de nombreuses grandes artistes, comme Whitney Houston, Darla a commencé à chanter dans la chorale de l'église. « *J'ai baigné dedans, je suis fille de pasteur* ». Elle chante et écrit ses textes. Elle s'inspire de son quotidien « *J'aime beaucoup observer, j'aime beaucoup apprendre. C'est un mélange de tout et de la génération actuelle.* »

La jeune artiste dévoile son premier titre « *Paradoxe* » en janvier 2022, un morceau dans lequel elle évoque la dualité de son être, de ses doutes. « *Ce qui est dit en musique pénètre plus facilement l'esprit* ». Elle le réfléchit, ce premier morceau, afin qu'il la représente mais que les auditeurs puissent également s'identifier à travers ses paroles. Le morceau atteint un demi million d'écoutes ! S'en suit le morceau qu'elle a interprété lors de sa prestation au Tremplin *Level Up*, « *Entourage* » et qui lui a permis de convaincre le jury !

> **« *Je ne pensais pas gagner. C'était incroyable* »**

Et pour la suite, le Tremplin *Level Up* lui a permis d'élargir son réseau, mais Darla reste mystérieuse « *il se pourrait qu'il y ait quelques projets qui soient nés de cette soirée.* » En attendant, un nouveau single « *Complexe* » sortira avant la fin de l'année 2023. ■

L'intégralité de l'interview est disponible sur lfm-radio.com/podcasts.



LFM RADIO

Darla Goldengoal présente son univers musical sur *LFM 95.5*.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

7		8		6			5	4
	4			8				9
2		5		1				
4	5		8		6			
	2				4	8		7
	6			2	1	9	4	5
9		4	6	5			7	2
		6			2	5		1
				7				6

SUDOKU :
niveau difficile

9	7		1	6				3
						5	7	
			7	3				
		1						
	4	7			6		1	9
			5				2	
		2		8	3		6	1
								8
	8						3	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°369 du 13 décembre 2023 :

7	5	6	2	3	1	8	4	9
8	4	3	7	9	5	1	2	6
1	9	2	4	8	6	5	7	3
6	2	5	3	4	8	9	1	7
3	1	7	6	2	9	4	5	8
9	8	4	1	5	7	6	3	2
4	7	9	8	1	3	2	6	5
2	6	8	5	7	4	3	9	1
5	3	1	9	6	2	7	8	4

7	9	5	6	1	3	8	4	2
6	1	4	8	7	2	3	5	9
3	8	2	5	4	9	1	6	7
1	3	7	4	2	6	9	8	5
8	5	9	1	3	7	4	2	6
2	4	6	9	5	8	7	1	3
4	2	1	7	9	5	6	3	8
9	6	3	2	8	1	5	7	4
5	7	8	3	6	4	2	9	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

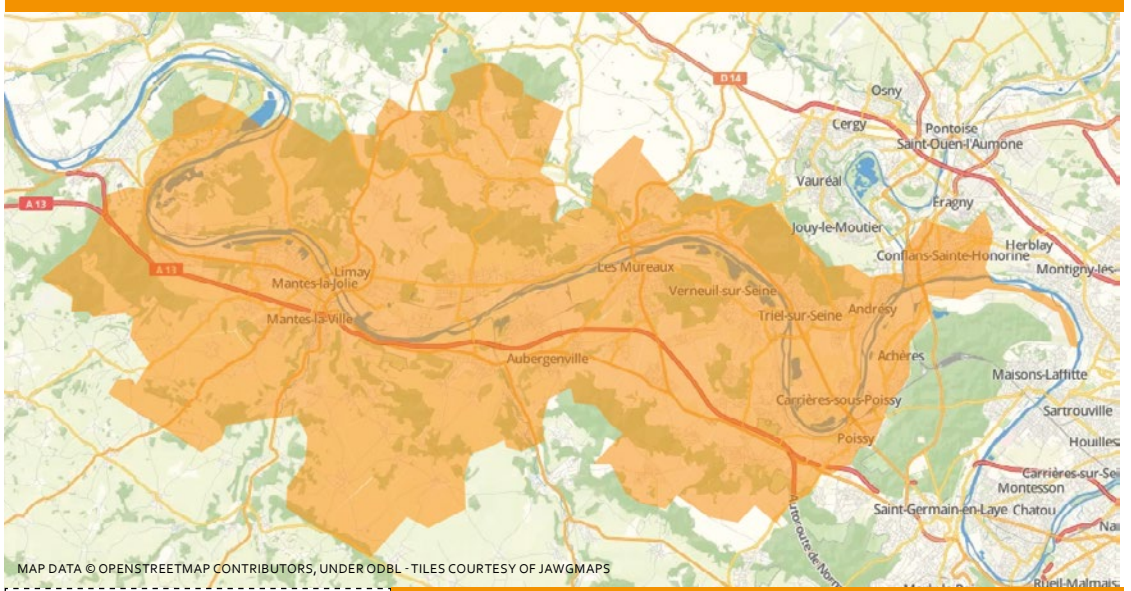

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 12-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville


france bleu
ICI
ON PARLE D'ICI
6h-9h
Chaque matin, l'info près de chez vous.
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
ici
Près de chez moi
Voir plus →
Les prévisions météo, un retour du soleil